

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3225 du Vendredi 14 Septembre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Aurélié Ganga, directrice de M.N télévision et radio

«Mon ambition est de faire de MN TV, la première chaîne panafricaine, dans l'espace francophone»



Aurélié Ganga.
(P.6)

Visite d'amitié et de travail du président Joseph Kabila à Oyo

Brazzaville et Kinshasa amorcent le réchauffement de leurs relations



Denis Sassou Nguesso accueillant Joseph Kabila à l'aéroport d'Ollombo
(Page 3)

(Photo Valentin Oko)

Coupe de la Confédération

Allez les Fauves, il faut vaincre!

(P.20)

Lutte anti-braconnage

Le P.n.u.d a doté les unités de surveillance de Tala-Tala et Jua Ikié en matériel roulant et de télécommunication

(P.7)

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Philippe Mvouo entend insuffler un nouveau souffle à l'institution

(P.3)

ELEVES SANS BAC DECROCHEZ EN 2 ANS, 2 DIPLOMES

UN DIPLOME LOCAL "BTTS" + UN DIPLOME INTERNATIONAL "ASSOCIATE" De Euro Américain International University



Autres avantages rentrée 2012

- Inscription gratuite jusqu'au 06/10/2012
- Réduction frais d'études inscrits jusqu'au 06/10/2012
- Cours du jour ou du soir
- Cours gratuits d'auto-école dès l'inscription
- Partenariat écoles étrangères et entreprises
- Cours gratuits d'informatique dès l'inscription
- Agrée par l'Etat



AGRÉÉ PAR L'ÉTAT
Brazzaville: 201, rue Moukouloulou, derrière le marché Plateau des 15 ans
Tél.: 06 657 64 34 / 05 512 38 28 (Renseignements)

Pointe-Noire: Avenue de la Révolution, face Impôt Tié-Tié vers Foyer Tél.: 04 415 55 98 / 04 446 20 17



Congo Mining est fière d'annoncer le renouvellement de ses permis de recherche pour le minerai de fer

(P.9)

Droits de l'homme

L'O.c.d.h a annoncé la libération, à Brazzaville, de deux ressortissants de la RDC, après huit ans de détention

(P.3)



MTN CONGO S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, lance un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire spécialisé dans la fourniture de bureau et de consommables informatiques. Un contrat cadre d'approvisionnement sera signé avec le soumissionnaire qui proposera les meilleurs prix et qui offrira les meilleures garanties quant à l'exécution du contrat.

Les termes de référence de l'appel d'offres peuvent être retirés au siège social de MTN Congo, 36, Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo & à Pointe-Noire, à l'Agence Régionale, sis en face de la Gare.

Les prestataires intéressés sont priés de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo, à Brazzaville, ou à l'Agence Régionale de Pointe-Noire, au plus tard, le lundi **24 Septembre 2012, à 17H 00**, sis à la réception.

Ces offres doivent, obligatoirement, porter la mention suivante:

«RFP N° CB/O/RFP679/12 Fourniture de bureau et consommables informatiques»

MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture, sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 07 Septembre 2012

Pour MTN Congo,

LE DEPARTEMENT PROCUREMENT & FACILITIES

Visite d'amitié et de travail du président Joseph Kabila à Oyo

Brazzaville et Kinshasa amorcent le réchauffement de leurs relations

C'est à 11h15mn que l'avion spécialement affrété, avec à son bord le président Joseph Kabila Kabangé, a atterri, mercredi 12 septembre 2012, sur le tarmac de l'aéroport d'Ollombo. Au bas de la passerelle, le chef de l'Etat congolais Denis Sassou Nguesso est venu, les bras grandement ouverts, accueillir son homologue de la République Démocratique du Congo. Présents également au bas de la passerelle, l'ambassadeur de la République Démocratique du Congo au Congo, Christophe Muzungu, et le préfet du département des Plateaux, Edgard Diafouka Bambela.

Après le mot de bienvenue et la remise de bouquet de fleurs au président Joseph Kabila Kabangé par deux fillettes d'une dizaine d'années, les chefs d'Etat ont suivi les hymnes nationaux, avant de passer en revue le détachement d'apparats de la garde républicaine congolaise. S'en est suivi les salutations aux corps constitués congolais, puis à ceux de la RD Congo. Parmi lesquels, les membres de la délégation qui accompagnent le président Jose-

ph Kabila Kabangé, notamment le ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, chargé de la francophonie, Raymond Tchibanda, ainsi que son collègue de l'intérieur de la sécurité, de la décentralisation et des affaires coutumières, Richard Mujez Mangez. C'est à l'aéroport, dans le salon d'honneur du pavillon présidentiel, que les deux chefs d'Etat ont entamé les premiers échanges, à l'issue desquels ils ont marché côte-à-côte, sur une centaine de mètres, visitant, au

passage, non seulement les danses traditionnelles, mais aussi, recevant les ovations des populations massées à l'aéroport et sur une grande partie de l'itinéraire présidentiel, particulièrement celles venant de la colonie de la RD Congo au sein de laquelle se sont distingués, clairement, les groupes d'animation agitant, à l'unisson, les drapeaux et portraits des deux présidents. Puis, Denis Sassou Nguesso a invité son hôte à prendre place, à ses côtés, à bord de la limousine officielle, pour se voir accompagner à la résidence apprêtée en son honneur, sur les berges de l'Alima. Juste le temps du déjeuner, les deux chefs d'Etat se sont rendus au ranch Kila, à dix kilomètres en amont d'Edou, sur la route nationale 2, où ils ont visité un échantillon de bœufs venus du Brésil, dont la population est estimée, aujourd'hui,

à environ 1.500 têtes. Asperbas, la société gestionnaire du ranch, procède, déjà, à l'extraction de lait, mais la capacité est jugée encore insuffisante pour une exploitation industrielle. A terme, elle projette de construire une usine de transformation de lait et de fabrication de fromage, pour peu que la production atteigne les 200 litres par jour. Le président Kabila a quitté Oyo, le jeudi 13 septembre 2012, en tout début d'après-midi, pour regagner Kinshasa. Mais, peu avant son départ, les deux chefs d'Etat ont eu, dans le cadre bucolique de Ngolondou, un tête-à-tête auquel rien n'a été révélé. Mais on croit savoir que les relations de bon voisinage entre les deux pays ont dominé ces entretiens.

Valentin OKO
(Depuis Oyo)

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) Philippe Mvouo entend insuffler un nouveau souffle à l'institution

Le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Philippe Mvouo, s'est entretenu, mardi 11 septembre 2012, au salon V.i.p du palais des congrès, à Brazzaville, avec MM. Barthélemy Ongayi, ambassadeur du Gabon en République du Congo, Bernard Mackiza, président de l'O.c.m (Observatoire congolais des médias), et Bozome Messong, président de la Fédération syndicale des travailleurs de la communi-



En haut: Philippe Mvouo conférant avec Barthélemy Ongayi. En bas: ... saluant le représentant syndical et ceux de l'O.c.m.



L'ambassadeur du gabonais était le premier à conférer avec le président Philippe Mvouo. «Le C.s.l.c est l'une des institutions que j'ai visitées après la présentation de mes lettres de créances au chef de l'Etat congolais. C'était à l'époque du président Jacques Bananganzala. Maintenant que le bureau de cette institution a été renouvelé, je me suis dit qu'il était de bon ton de passer établir un contact avec le nouveau président. Saisir cette opportunité, pour lui présenter toutes mes félicitations. Nous avons, aussi, parlé de la coopération, en termes de communication entre le C.s.l.c et le conseil du Gabon. Par ailleurs, je lui ai fait état de l'existence d'un réseau de modérateurs de communication qui existe en Afrique centrale», a précisé Barthélemy Ongayi, à sa sortie d'audience.

Le président du C.s.l.c a, ensuite, reçu, ensemble, le président de l'O.c.m et le président de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication. Livrant le sens de leur rencontre, à l'issue de l'audience, Bozome Messong, président de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication, a fait savoir qu'ils sont venus rencontrer le président du C.s.l.c, dans l'idée d'instaurer un cadre de concertation et de dialogue. «Nous avons fait comprendre au président qu'un journaliste pauvre et mendiant est un danger pour la démocratie. Donc, il y a lieu d'améliorer leurs conditions de travail et de vie. Nous avons, aussi, insisté sur la formation des journalistes», a-t-il expliqué.

S'agissant du statut particulier des journalistes, Bozome Messong a renvoyé l'ascenseur aux journalistes. Selon lui, il faut, plutôt, poser cette question au ministre de la communication. «Il est bien placé pour vous en parler. De ma part, je ne vois pas clair dans cette situation. Si ce texte était en circulation ou en élaboration, nous devons être associés», a-t-il dit.

Signalons qu'au début de cette semaine, le C.s.l.c a pris la décision de suspendre deux titres de la presse brazzavilloise, notamment les journaux «La Voix du Peuple» et «Le Glaive», respectivement pour une durée de neuf mois, pour le premier, et six mois, pour le second. Déjà sous le coup d'une suspension de six mois, depuis le 10 mai 2012, «La Voix du Peuple» était ressorti, la semaine dernière, ce qui, aux yeux du C.s.l.c, est «un acte illégal sur trame de récidive et de refus d'obtempérer à une décision de justice devenue exécutoire». Ce journal aurait fait appel de la décision qui avait été confirmée par le tribunal de grande instance de Brazzaville. Mais, le C.s.l.c a réaffirmé le caractère exécutoire de sa décision.

Dans ses deux premières éditions (n°000 du 13 août 2012; 001 du 27 août 2012 et du 3 septembre 2012), le journal «Le Glaive» s'est distingué par des articles «séditieux», tout en se rendant coupable de délits de presse, notamment pour «publication des informations mensongères; atteinte grave à la vie privée des citoyens; accusations des citoyens sans preuves; manipulation de l'opinion; diffamation et atteinte à l'honneur à la considération de la personne...». Les deux journaux suspendus semblent avoir été créés par le même éditeur, qui use de pseudonymes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Commentaire

Est-ce le signe du réchauffement?

Le froid entre les deux Congo était né, surtout, après l'attaque, en février 2011, de l'une des résidences du président Kabila, à Kinshasa, par des «assaillants non identifiés». Conséquence, le gouvernement de la RDC avait accusé le Congo voisin d'être le pays d'où étaient partis les assaillants. A Brazzaville, le démenti ne s'était pas fait attendre. Toujours est-il qu'après cette affaire, des nuages épais assombrirent les relations entre les deux Congo, deux pays qui partagent, pourtant, plusieurs choses en commun. Le 15 avril 2011, le président Sassou Nguesso effectua une visite éclair à Kinshasa, au cours de

laquelle il a un huis clos avec le président Kabila, avant qu'un communiqué ne soit rendu public, en présence des deux chefs d'Etat et leurs délégations. «Dans le cadre des relations fraternelles et de bon voisinage, les deux Chefs d'Etat ont débattu, en tête-à-tête, de sujets d'intérêt commun, y compris les problèmes de sécurité, les questions de coopération et d'assistance mutuelle et le renforcement des liens séculaires», souligne le communiqué, sans autres précisions.

Brazzaville ne sera pas parmi les capitales qui s'empressent à féliciter Joseph Kabila pour sa réélection, en décembre dernier, en rais-

son de la crise née autour de l'élection présidentielle. Mais, le président Sassou Nguesso enverra un membre de son gouvernement pour le représenter à la cérémonie d'investiture de Joseph Kabila, pour son deuxième mandat. Un service minimum, diront certains, à Kinshasa. Le service minimum sera observé aussi par la RDC qui se fait représenter par son ambassadeur aux festivités du 52^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale à Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

Il faut dire, par ailleurs, que l'affaire du général Faustin Munene, détenu à Brazzaville, alors que le gouvernement de son pays le réclame

pour le présenter devant la justice, et que Brazzaville craint de livrer, de peur de le voir subir le sort de Pierre Mulele, à la fin des années 60, pèse dans les relations entre les deux pays. Cet officier général a, d'ailleurs, embrassé les autorités congolaises de Brazzaville, en juillet dernier, en accordant une interview à Radio-France Internationale, dans laquelle il critique les autorités de Kinshasa. La présidence de la République avait vite fait de lui rappeler ses devoirs de réserve, eu égard à son statut de réfugié. Quoiqu'il en soit, les deux Congo sont condamnés à des relations de bon voisinage et tant mieux si la visite de Kabila est un signal de dégel.

J. MBANZA

Droits de l'homme

L'O.c.d.h a annoncé la libération, à Brazzaville, de deux ressortissants de la RDC, après huit ans de détention

Dans un communiqué de presse publié à Brazzaville, le 6 septembre 2012, l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme) a annoncé la libération, le 3 septembre 2012, du major magistrat Germain Ndabamenya Atikilome, demandeur d'asile de nationalité congolaise (RDC), qui avait été arrêté et séquestré, successivement, à la D.c.r.m (Direction centrale des renseignements militaires) et à la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire). Dans son communiqué de presse, l'O.c.d.h rappelle le contexte de leur arrestation et fait des recommandations au gouvernement allant dans le sens du respect des droits de l'homme. Voici l'essentiel de ce communiqué de presse.

Le major Germain Ndabamenya Atikilome avait été arrêté, depuis le 29 mars 2004, en compagnie du major aumônier kimbanguiste Médard Mabwaka Egbonde et du capitaine policier Bosch Ndala Umba, et séquestré à la D.c.r.m, puis à la D.g.s.t, le 29 novembre 2011.

En effet, ces trois citoyens congolais originaires de la République Démocratique du Congo (RDC), exilés à Brazzaville, avaient été arrêtés sans mandat et ont croupi pendant près d'une décennie, dans les geôles de la D.c.r.m sans avoir, une seule fois, été entendus par un magistrat. Les autorités congolaises de Brazzaville les accusaient

«d'intelligence avec une puissance étrangère et d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat».

Cette détention s'est déroulée en dehors de tout cadre légal et en violation des dispositions des articles 107, 108 et 119 du code de procédure pénale, de l'article 9 de la constitution du Congo et celles, également, de l'article 9 du pacte international relatif aux droits civils et politiques sur la liberté et la sûreté de la personne.

L'O.c.d.h a été informé, courant juin 2012, de la libération, sans autre forme de procès, du major aumônier kimbanguiste Médard Mabwaka Egbonde. Par contre, le capitaine policier Bosch Ndala

Umba continue à subir sa privation de liberté à la D.g.s.t. Comme l'aumônier kimbanguiste, le major Germain Ndabamenya Atikilome a été libéré sans une notification formelle pouvant attester de sa détention dans ces geôles. Par ailleurs, aucune information ne lui a été fournie par le gouvernement sur son statut juridique, sa prise en charge et la réparation du préjudice qu'il a subi. A cet effet, l'O.c.d.h recommande au gouvernement:

- la libération immédiate et sans condition du capitaine policier Bosch Ndala Umba;
- la reconnaissance du statut de réfugié politique au major magistrat Germain Ndabamenya Atikilome, à l'instar de ses codétenus;
- l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de leur séquestration, afin d'établir les responsabilités et procéder à la réparation du préjudice subi par ces victimes;
- la garantie et le respect, en toutes circonstances, des engagements internationaux du Congo en matière des droits et libertés fondamentaux.

Rappel des faits:

Le major magistrat Germain Ndabamenya Atikilome est l'un des

officiers dénonciateurs, poussé à l'exil par l'ancien procureur général près la cour d'ordre militaire, le colonel Charles Alamba Mungako. Il a, donc, été victime de représailles pour avoir dénoncé et témoigné ses abus devant une Commission d'enquête instituée par M. Mwenze Nkongolo, alors garde des sceaux, ministre de la justice, et chargé des affaires parlementaires, sur ordre du chef de l'Etat, le défunt Laurent Désiré Kabila, par la lettre n°0565/W102/CAB/MIN/J et GS du 11 avril 2000.

Ces arrestations avaient fait suite à la prise de position de M. Ndabamenya au cours d'une déclaration à la radio nationale, à Brazzaville, relative aux événements liés à une fusillade qui avait éclaté à Kinshasa, quelques jours auparavant. Toutefois, courant 2007, un responsable de la police avait affirmé, au cours d'un entretien: «Actuellement, en ce qui les concerne, nous n'avons pas trouvé des éléments fiables déterminant leur responsabilité en ce sens. C'est pourquoi, nous ne trouvons pas d'inconvénient à les relâcher». Cependant, il avait ajouté: «Leur libération ne peut être effective que si nous nous rassurons de la situation sécuritaire de la RDC, leur pays d'origine».



INCROYABLE MAIS VRAI! **23 500 F CFA HT** POUR TOUT ENVOI
DE DOCUMENT DE 0 À 2KG VERS LA FRANCE OU LES USA.

Il existe une force à travers le monde capable de satisfaire à toutes vos urgences.

C'est la force du jaune DHL Express.

Les conditions générales de DHL s'appliquent. Promotion valide jusqu'au 31 Décembre 2012.

Service Clientèle Brazzaville : 05 528 06 06

Service Clientèle Pointe Noire : 06 667 10 10

www.dhl.ci

EXCELLENCE. SIMPLY DELIVERED. **DHL**
EXPRESS

Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse

Vers la création d'un corps de jeunes volontaires et d'un service civique

Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, a effectué, le 5 septembre 2012, une visite au camp des scouts de Dzoumouna, à 25 Km au Sud de Brazzaville, dans le district de Goma Tsé-tsé (département du Pool). Trois cents jeunes, responsables, membres et représentants du parlement des enfants venus de huit départements du pays, s'y étaient rassemblés, du 1^{er} au 9 septembre 2012, dans le cadre de la commémoration du centenaire du guidisme sur le thème «Partager». S'adressant aux jeunes scouts et guides, le ministre Collinet Makosso a annoncé, officiellement, le projet de création d'un corps de jeunes volontaires et d'un service civique qui sera mis en œuvre, à partir de l'année prochaine.

Ayant réuni trois cents jeunes, les festivités du centenaire du guidisme ont été un moment d'échange mutuel entre les participants, à travers des activités comme les conférences, les ateliers, les jeux, etc. La célébration de ce centenaire, étalée sur trois ans, marque la fin du deuxième grand rassemblement dénommé «Jamboree national». La célébration du centenaire a, en effet, commencé en 2010, sur le thème «Planter».

Dans son mot de circonstance, Anatole Collinet Makosso a annoncé, officiellement, le projet de création d'un corps de jeunes volontaires et d'un service civique qui sera mis en œuvre, à partir de l'année prochaine. Ce projet s'inscrit dans le cadre des stratégies du gouvernement en matière d'éducation et de moralisation des jeunes. Il permettra de renforcer la lutte contre les antivaleurs dans le pays.

Par ailleurs, le ministre Collinet Makosso a signalé que sa mise en œuvre nécessiterait le soutien des hommes d'Eglise, parmi lesquels le groupement scout. Ce dernier pourrait, indubitablement, concilier chré-

tienté et citoyenneté. «Pour réaliser notre initiative, nous avons pris l'engagement de rencontrer les jeunes, partout où ils se trouvent, afin d'échanger sur les problèmes d'éducation et d'écouter leurs problèmes. C'est ce qui justifie notre visite à Dzoumouna. Elle témoigne la disponibilité de notre Ministère pour être à vos côtés. Car, en créant ce département, le président de la République tenait à promouvoir une nouvelle jeunesse éduquée, disciplinée et capable de discerner», a-t-il dit, tout en reconnaissant que l'éducation des jeunes est l'un des axes-clés du développement d'un pays.

De plus, il a apprécié la conduite des jeunes scouts. «Les scouts étaient un modèle d'une jeunesse encadrée, structurée et digne. Il est temps que vous partagiez les valeurs qui sont les vôtres, ces valeurs ne doivent pas restées vos propres valeurs, parce que si vous vous enfermés dans votre monde et que vous n'alliez pas à la conquête des autres forces juvéniles, pour que ces forces intègrent, comprennent les mêmes valeurs que vous, vous n'aurez rien fait», a-t-il poursuivi avant



Anatole Collinet Makosso.



Une vue des scouts.

d'ajouter: «Nous avons un autre combat, c'est de faire en sorte que la jeunesse chrétienne croyante, en général, et la jeunesse scout, en particulier,

soit le modèle pour lequel nous devons nous appuyer, pour créer une nouvelle jeunesse congolaise».

Anasthasie Bouekassa, commissaire général des guides a, au nom de la commission et des scouts, sollicité du Ministère de la jeunesse, un soutien en vue d'améliorer le camp de Ndoumouna, en construisant un forage et des toilettes. Il a aussi sollicité le même appui pour la création d'autres centres de vacances dans le pays pour renforcer la capacité des jeunes.

Outre cela, les scouts ont confirmé leur engagement à œuvrer en faveur de la mise en route du programme du volontariat et du corps de jeunes volontaires en cours d'exécution

au Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse.

Esperancia
MBOSSA OKANDZE

Ambassade du Nigeria au Congo

Mme Princess Victoria Onipede en visite à Pointe-Noire et dans le Kouilou

L'ambassadeur du Nigeria au Congo, Mme Princess Victoria Onipede, effectuée, du 12 au 16 septembre 2012, une visite dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Accompagnée de M. Isong, ministre à l'ambassade/attaché de presse, et Mme Theresa Onuh, deuxième secrétaire, la diplomate nigériane aura des entretiens avec les autorités préfectorales, notamment les préfets de Pointe-Noire, les responsables de la police, des douanes, des prisons et l'immigration, ainsi que les leaders des organisations féminines.



Mme Princess Victoria Jolaade Bosede Onipede

Arrivée au Congo, le 28 juin 2012, Mme Princess Victoria Onipede a présenté ses lettres de créance au président Denis Sassou Nguesso, le 6 août 2012. Elle est connue dans son pays pour être une grande activiste de la société civile. Infirmière/sage-femme de renom, femme d'affaires et philanthrope, Mme Princess Victoria Onipede a, aussi, joué des rôles actifs dans plusieurs organes professionnels de la société civile. Elle a été présidente de «Inner wheel international» section Ikole Ekiti et membre des organisations telles que l'Association des infirmières et sages-femmes du Nigeria, de l'Institut de gestion du Nigeria (Nim), la Fédération nigériane pour le planning familial, l'Association nigériane des femmes professionnelles et d'affaires et la femme en politique. Mme Bosede Onipede a, aussi, régulièrement, pris part aux différentes conférences, particulièrement celles liées aux femmes, y compris la conférence internationale sur la femme en Ethiopie, la conférence du Conseil international des associations féminines, à Helsinki, et le sommet mondial sur le développement durable, à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Tribunal de grande instance de Brazzaville

Deux braconniers seront jugés le 5 novembre prochain

La première Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Brazzaville statuant sur le cas de deux braconniers accusés d'intrusion dans la réserve de la Léfini et d'abattage de deux éléphants, espèce intégralement protégée, a retenu la date du 5 novembre 2012, pour prononcer son jugement. Les deux braconniers sont les sieurs Placide Mbapé et Mathias Nguembo, tous deux de nationalité congolaise.

Rappelons que ces deux braconniers avaient été appréhendés, le 27 juillet 2009 par les agents de la police, avant d'être conduits à la direction départementale de l'économie forestière de Kinkala (département du Pool) où ils avaient été entendus sur procès-verbal. Cependant, faute de l'existence d'une maison carcérale à Kinkala, le directeur départemental de la police en service dans le Pool avait jugé utile de transférer à Brazzaville ces deux délinquants fauniques qui sont cités, actuellement, devant la première Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Brazzaville.

Le Palf (Projet d'appui sur l'application de la loi de la faune sauvage) soutient et encourage le Ministère du développement durable de l'économie forestière et de l'environnement, afin de réprimer quiconque aura posé tout acte lié à la destruction de la faune sauvage. Il n'est pas moins important de rappeler que les éléphants, les gorilles, les chimpanzés, les panthères, ainsi que d'autres grands mammifères sont des espèces intégralement protégées en République du Congo, selon l'arrêté n°6075 du 9 avril 2011. Ce qui veut dire que l'abattage, la détention, la commercialisation de ces espèces intégralement protégées sont prohibés, souligne la loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 portant sur la faune et les aires protégées.

Toutefois, les contrevenants à l'encontre de cette présente loi faunique encourent des peines allant d'un à cinq ans de prison ferme et des amendes pouvant atteindre cinq millions de francs Cfa plus des dommages et intérêts.

Gilles MIAMBANZILA
Journaliste stagiaire au PALF

Forces armées congolaises et gendarmerie nationale

Les services administratifs et financiers sensibilisés sur la bonne gouvernance

Une journée de sensibilisation de la fonction administrative et financière des corps de troupe et organismes assimilés des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale s'est tenue, du 11 au 12 septembre 2012, au mess des officiers, à Brazzaville. Réunissant près de 80 participants (officiers et assimilés), cette journée a eu pour toile de fond, entre autres, la question de la maîtrise des effectifs des agents de la force publique et la lutte contre les réseaux maffieux au sein de l'armée, pour promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion administrative de la force publique, suivant les instructions du chef suprême des armées, liées à la maîtrise des effectifs de la force publique.

Ouvrant les travaux, le commissaire-colonel Ambroise Mopendza, directeur général de l'administration et des finances du Ministère de la défense nationale, a invité les participants à mettre en valeur les contraintes budgétaires: «Aujourd'hui, s'ouvre une nouvelle étape, la dernière qui doit consacrer, de façon irréversible, la volonté de moderniser l'administration du corps de troupe. C'est ce challenge que nous devons tous, à quelque niveau que nous soyons, relever, en nous appuyant sur les acquis des deux séries de l'expérimentation et en ayant, chaque fois, comme point de repère, les instructions du président de la République, chef suprême des armées». Rappelons que, depuis l'année 2000, le Ministère de la défense nationale est engagé dans un processus visant à améliorer la gestion administrative de la force publique, notamment

l'armée et la gendarmerie. Chaque corps de troupe, à l'exemple du G.p.c (Groupement paracommando), du premier régiment blindé, du bataillon des transmissions, ou de l'unité mobile de la gendarmerie, etc, a un service administratif et financier. Ces services sont tenus aussi bien par des officiers, formés sur les questions administratives et financières, et par des civils constituant le personnel civil à l'armée. Le gouvernement, par le biais du Ministère de la défense, entend promouvoir des pratiques de bonne gestion (administrative et financière) au niveau de ces services. L'enjeu étant, évidemment, la bonne gouvernance de la force publique, en vue de sa modernisation.

L'accroissement des exigences et contraintes budgétaires au plan national rendent cet impératif de modernisation d'actualité. Et dans ce contexte, le président de la République, chef



Ambroise Mopendza (au milieu), entouré des formateurs et participants.

suprême des armées, instruisait, lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2004, le commandement de la force publique en ces termes: «De parvenir, sans délai, à maîtriser les effectifs de la force publique et de mettre un terme à toute existence des réseaux maffieux dans la force publique et en dehors». La concrétisation de ces instructions a donné lieu à la signature, en 2006, d'une convention de projet avec la partie française, s'articulant autour de deux axes principaux: la maîtrise des effectifs souhaités des forces armées, à travers la réhabilitation au sommet de l'administration centrale de la solde et la création, par voie de conséquence,

d'un centre autonome de décompte de la solde militaire; la réhabilitation et la relance de l'administration militaire, d'une manière générale, et, en particulier, celle du corps de troupe, considéré, à juste titre, comme maillon fondamental des chaînes organique et opérationnelle de fonctionnement des armées et de la gendarmerie.

Au terme des travaux, les participants se sont appropriés les outils nécessaires qui vont, désormais, leur permettre de rendre performant la fonction administrative et financière du Ministère de la défense nationale.

Alain Patrick MASSAMBA

Le quadragénaire brûlé par sa femme, est, finalement, mort à Makélékélé

Le 30 août dernier, un homme avait été brûlé par sa femme, par jalousie, au 88 de la rue Raymond Paillet, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Admis en soins intensifs, de même que l'auteur de l'acte, à l'hôpital de Makélékélé, l'infortuné, qui s'appelle Landry Batantou, 40 ans, a trouvé la mort, la nuit du lundi 10 septembre 2012. Sitôt sa mort confirmée, des actes de vandalisme ont été perpétrés au domicile de ses beaux-parents, en signe de représailles.

Un hôtel dans un quartier militaire, à Brazzaville?

Un hôtel, de cinq étoiles, semble-t-il, a été construit en plein quartier militaire, à côté de la garnison militaire et, en face de l'Etat-major de l'armée de terre, sur l'avenue du monument aux morts (des agents de la force publique) au palais de justice. Pour nombre de passants, cela paraît comme un paradoxe d'avoir autorisé une activité commerciale de cette nature, dans un secteur militaire. A l'heure où l'immobilier connaît un boom au Congo, les terrains sont très recherchés. Comme quoi, le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, devrait veiller à bien protéger le domaine public.

Le sucre, denrée maintenant rare et chère

Le sucre produit par Saris Congo se fait, maintenant, rare, surtout à Brazzaville. Au début de cette semaine, certains commerçants vendait à 40.000 francs Cfa l'unité, les quelques rares sacs restés dans leurs dépôts, alors qu'auparavant, ils les écoulait à 25.500 ou 27.000 francs Cfa. On se souvient de la réaction du gouvernement, quand le prix du sac de ciment galopait. Cela avait permis de lutter contre les réseaux mafieux qui jouaient sur la spéculation. Mais, que dit le gouvernement, à propos du prix du sucre qui grimpe? En tout cas, les consommateurs congolais souhaitent une réaction du gouvernement, pour rétablir le prix du sucre.

Des ordures trônent sur le terre-plein central de l'avenue Matsoua, à Bacongo

Il faut se demander s'il arrive aux responsables du marché Total de passer par l'avenue Matsoua, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, précisément à l'une des extrémités du tronçon occupé, provisoirement, par les vendeurs du marché Total. En tout cas, le terre-plein central de cette avenue goudronnée est devenu une décharge publique sauvage. Les ordures y sont entassées, pendant des jours, dégageant des odeurs nauséabondes.

A quand le retour de Pierre Mabiala au cimetière de La Tsiémé?

Certains Brazzavillois ont apprécié l'action du ministre Pierre Mabiala, qui a arrêté la poursuite des travaux de construction d'un immeuble situé dans l'emprise de l'ambassade américaine, dans la ville-capitale. Pour restaurer l'autorité de l'Etat. C'est bien, mais ils souhaitent voir le Zorro du domaine public se tourner, maintenant, du côté du cimetière de La Tsiémé, où un soi-disant propriétaire foncier et les gens qui y construisent des maisons sur des tombes auraient tourné en dérision sa mise en garde d'arrêter et la vente des parcelles de terrain et leurs travaux de construction. Pierre Mabiala avait promis d'y revenir et il y est, toujours, attendu.

Un chantier essoufflé: l'avenue Okemba à Talangaï. Les riverains sont en colère

Lancés à toute allure, les travaux de bitumage de l'avenue Okemba, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, sont en arrêt total, sans aucune explication, se plaignent les riverains de cette rue. A l'orée de la saison des pluies, ils en redoutent, maintenant, les conséquences. Ces habitants sont, en effet, victimes d'inondation, en temps de grandes pluies. Ils sont en colère contre l'entreprise chargée des travaux de bitumage de leur route et demandent à la Délégation générale des grands travaux de traduire le patron de ladite entreprise en justice, pour travaux non finis, au cas où il a déjà perçu la totalité du financement.

Pointe-Noire: le village des arts de Djéno ravagé par un incendie

C'était il y a deux semaines environ. Les pailloles et baraques du village des arts de Djéno, situé sur la route nationale n°4, à 150 km du terminal pétrolier, ont brûlé, en un temps record. Les flammes, attisées par un grand vent qui soufflait dans les environs, ont, rapidement, tout dévoré. Les sapeurs-pompiers du terminal de Djéno, appelés à la rescousse, ont mis du temps pour éteindre le feu, mais les œuvres d'art et le mobilier du village étaient déjà consumés. Le village des arts n'est plus que ruines, au grand dam de ses gestionnaires, qui voient disparaître tout un patrimoine culturel, économique et touristique. On ne connaît, malheureusement, pas l'origine du sinistre.

Concert de casseroles à la Fonction publique

L'enceinte de la direction générale de la Fonction publique était animée, la semaine dernière. D'anciens étudiants de l'E.n.m.a (Ecole nationale moyenne d'administration) et de l'E.n.e.f (Ecole nationale des eaux et forêts), promotion 2011, réunis en collectifs, y ont organisé un concert de casseroles. Ils revendiquent leur intégration immédiate dans la Fonction publique. Pour eux, ils doivent être intégrés, cette année. On pouvait, d'ailleurs, lire sur la banderole qu'ils avaient accroché au mur d'un bâtiment: «Le quota 2012 concerne, en priorité, la promotion 2011». Décidemment, la Fonction publique bat le record des concerts de casseroles, dans un pays où le taux de chômage est élevé chez les jeunes diplômés.

Aurélié Ganga, directrice de M.N télévision et radio

«Mon ambition est de faire de MN TV, la première chaîne panafricaine, dans l'espace francophone»

De nationalité congolaise, Aurélié Ganga a fait son entrée dans le monde des médias congolais, comme directrice de MN-Télévision et MN-Radio, deux médias appartenant au groupe MNCOM créé par Maurice Nguesso et dont le siège est à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Diplômée de l'école de journalisme de sciences pô de Paris, Aurélié Ganga a évolué en France, et a mené des activités aux Etats-Unis. Grâce à son dynamisme professionnel, elle fera la rencontre de grandes personnalités comme Nelson Mandela, en juillet 2008, à Johannesburg (Afrique du Sud), Michelle Obama, à Denver, dans le Colorado, en août 2008, ou Valérie Jarrett, conseillère du président Barack Obama, en septembre 2009, à Washington. Portée, surtout, vers la télévision, elle entend faire de MN TV, l'une des meilleures chaînes panafricaines de l'espace francophone. Interview exclusive.



Aurélié Ganga, au milieu de la promotion 2009-2010, au milieu de ses collègues et des enseignants de Sciences Pô Paris.



Aurélié Ganga.

* Mlle Ganga, vous êtes directrice générale de MN T.v et radio, pouvez-vous parler de votre mission spécifique à la tête des deux médias?

** Je suis, effectivement, depuis le 25 novembre 2011, directrice de la télévision et de la radio du groupe M.n.com. Assurant deux directions, on peut, effectivement, me donner le statut de directrice générale. Mais, je me sens plus comme une directrice générale exécutive. Ma mission est de mettre en oeuvre une ligne éditoriale avec un choix de programmes forts. Je souhaite définir une couleur d'antenne propre à MNTV et MNRadio. J'ai été recrutée pour apporter une amélioration dans les contenus des journaux et des programmes. Mon combat au quotidien est que les journalistes et les animateurs du groupe prennent l'habitude de lire, pour développer leurs cultures générales et faire des émissions intelligentes. Qu'ils puissent respecter une charte des antennes. Ils ont des droits et des devoirs. La télévision est une industrie, ne la fait pas qui veut.

* Quelle est votre formation et comment êtes-vous arrivée à la tête des deux médias du groupe MN?

** Je suis journaliste de formation et de métier. Je suis diplômée de l'école de journalisme de sciences pô de Paris où j'ai obtenu un master en management des médias. En fait, j'ai commencé ce métier à l'âge de 23 ans, comme pigiste, puis, petit-à-petit, j'ai gravi les échelons. Alain Ranger, ancien rédacteur en chef de l'émission 7 sur 7 d'Anne Sinclair, me repère à un déjeuner avec des amis. Il va me confier un «talk show», pour TF1, dans le format de celui d'Oprah Winfrey, aux Etats-Unis. Nous avions fait un pilote. Mais, après une étude auprès des annonceurs, la chaîne avait préféré retenir Evelyne Thomas. Je n'étais pas prête, car être devant l'antenne est assez angoissant pour moi. Nous avions gardé de bonnes relations et j'ai poursuivi ma route. Plus tard, je vais rencontrer une femme formidable, Madame Dominique Ouattara, qui me nommera chargée de mission de sa fondation «Children of Africa». Professionnelle, rigoureuse et maîtrisant l'art du savoir-recevoir, j'ai beaucoup appris chez elle. En fait, c'est par cette femme exceptionnelle que je vais réellement intégrer l'univers des médias et décrypter l'enjeu du média télévision.

* Il y a des compatriotes, au Congo comme en France, qui jouent aux snipers, en tirant sur vous; ils contestent votre niveau de formation, quelle est votre réaction face à ces détracteurs?

** Ils contestent au nom de quoi? Ils ne me connaissent pas. Il est vrai que j'ai toujours été une personne discrète. Habitée à fréquenter des femmes et des hommes de pouvoir, j'ai appris la discrétion et j'aime être seule. En France, je ne fréquentais pas la communauté congolaise. Lorsque les compatriotes de la diaspora me découvrent, ils sont assez surpris, car mon profil est assez rare. Dans la communauté congolaise en France, on aime les «matalanas». Certains, avec un cursus inférieur au mien, se racontent et aiment paraître. La spéculation est liée au fait que nous avons des visions différentes: ils ne me connaissent pas, donc ils ne se reconnaissent pas en moi. Je découvre, en eux, la haine gratuite, la méchanceté. S'ils se considèrent comme mes détracteurs, tant mieux pour eux. Permettez-moi une citation du marquis de Condorcet: «Ne pourrait-on pas dire avec justice à ces détracteurs d'un homme supérieur, si avides de chercher ses défauts: quel droit avez-vous de lui reprocher des fautes qui ne l'ont pas empêché de valoir encore mieux que vous?». Donc, pour moi, c'est sans commentaire...

Lorsque je suis arrivée au Congo, pour moi, cela a été le choc culturel. Ma formation académique et professionnelle m'a appris la rigueur, le respect de la déontologie, le droit à l'image et le respect de la vie privée. J'ai été choquée par certaines images diffusées le 4 mars, par exemple. Montrer un être humain en situation dégradante est interdit en Occident. Puis en lisant la presse locale, une certaine presse, j'ai constaté, à regret, la diffamation dans plusieurs articles. En matière de journalisme, beaucoup est à faire au Congo, afin d'améliorer l'environnement de ce beau métier. J'ai découvert la calomnie sur Internet. Pourtant, il existe des moyens simples pour faire retirer auprès des moteurs de recherche des contenus litigieux. En Occident,

vous avez, d'ailleurs, des agences qui font de la recommandation stratégique digitale et vous pouvez obtenir du service juridique de Google, Yahoo et autres moteurs de recherche, le retrait sur Internet d'articles diffamatoires. D'ailleurs, nous allons faire, à MNTV, une émission à ce sujet, pour mettre fin à ces pratiques contestables.

* En tant que professionnelle des médias, quel est votre regard sur les médias congolais et que pensez-vous que le gouvernement fasse pour aider au développement de ces médias?

** Mon sujet de mémoire, à Sciences Pô Paris, portait, justement, sur les médias en Afrique. Je faisais une analyse comparée entre la chaîne qatarie Al Jazeera et France 24. Ma conclusion portait sur le fait que les Africains devaient, eux-mêmes, prendre en main l'évolution de leur paysage audiovisuel. Dans ce monde devenu, de plus en plus, global, la télévision sera un enjeu. Mon introduction dans le mémoire est: «Il est, cependant, un domaine d'activités qui fait l'objet, en Afrique, d'appétits grandissants pour le ventre des puissants du monde, à savoir: l'audiovisuel et, en particulier, la télévision. En effet, si la naissance du petit écran est advenue suite à l'indépendance des États africains dans les années 1960, la première métropole à posséder sa propre chaîne de télévision, en 1962, était une capitale francophone: Brazzaville». Le Congo doit profiter de son antériorité historique, pour y bâtir une vraie chaîne de télévision. Je crois en une chaîne panafricaine, mais à ce jour, dans notre beau pays, aucun média ne prend cette direction. Les journalistes ont un défaut de formation, certains se sont trompés de métier. Selon la charte des journalistes de Munich de 1971, un journaliste a des droits et des devoirs. Ils doivent vérifier leurs sources. Manifestement, au Congo, une certaine presse est accoutumée, comme le dit Pierre Péan: «Il n'existe pas de vérité au Congo, la rumeur remplace l'information».

Nous devons réformer le secteur de la presse au Congo. Je suis prête à être utile à mon pays sur ce secteur. Les journalistes sont les observateurs de la société, c'est un indicateur démocratique. Donc, lorsque vous avez une presse aussi portée sur les ragots, la ru-

meur et ne pratiquant pas la vérification des sources, c'est grave. Elle nuit à la démocratie, aux populations. J'interpelle le chef de l'Etat qui a dit: «Aucun journaliste ne sera poursuivi, par ce qu'il fait son métier». Nous devons comprendre que faire son métier ne veut pas dire diffamer. Je souhaite que le président de la République nous accompagne, pour réformer le secteur des médias, construire une vraie école de journalisme dans les formats occidentaux, pour aider notre presse à progresser.

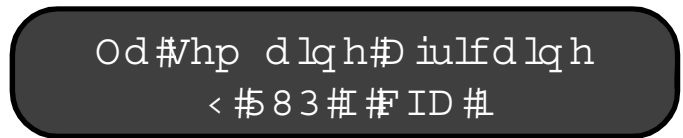
La précarité du statut de journaliste est un facteur qui crée des comportements dérivants. Le système des per-diems est pernicieux. Il faut revaloriser le statut des journalistes et les aider à avoir des salaires décents, afin d'assurer leur indépendance. Voilà mon rêve pour mes consœurs et confrères.

* Un mot de fin, sans doute, à vos téléspectateurs? Quelles sont les émissions phares auxquelles vous pouvez les convier?

** L'invité politique présenté par Estelle Bikoumou, cette jeune femme est une professionnelle dynamique. Et depuis peu, elle est notre directrice de l'information. Je ne vous cache pas qu'elle a été attaquée par les mêmes instigateurs de la campagne de diffamation menée contre moi.

Je peux vous parler aussi d'une autre jeune femme, Archie Igoumba, journaliste sérieuse et consciencieuse. Elle a obtenu le César de la presse congolaise. Je crois en elle, avec son petit air de Claire Chazal, lorsqu'elle cligne des yeux. Je crois beaucoup en ces deux jeunes consœurs. Elles seront des valeurs fortes dans la télévision du Congo de demain. J'ai d'autres programmes en cours qui arriveront, progressivement, à l'antenne. Vous savez, changer les choses, lorsque les gens ne comprennent pas votre vision, cela n'est pas aisé. Mais, je suis une coriace. Mon ambition est de faire de cette chaîne, la première chaîne panafricaine, dans l'espace francophone. Oui, j'ai cette ambition et avec les équipes de MN, nous pouvons y arriver. Car, j'ai découvert des personnes talentueuses, dynamiques et créatives.

Propos recueillis par J. MBANZA



Après le drame du 4 mars à Mpila (Brazzaville)

Le déminage est maintenant au niveau des épacentres des explosions

Les O.n.gs internationales de déminage Mag (Mine advisory group) et M.s.b, une O.n.g suédoise, poursuivent, avec le concours des F.a.c (Forces armées congolaises), l'opération de déminage des zones affectées par les explosions du 4 mars 2012, à Brazzaville. Depuis quelques jours, l'opération de déminage se déroule au niveau des épacentres 1, 2 et 3 où se trouvent les cratères provoqués par les explosions. C'est le constat fait par les responsables de la cellule de communication de la force publique, les colonels Jean-Aive Allakoua et Jean-Robert Obargui, au cours d'une visite d'évaluation effectuée sur le site, mercredi 12 septembre 2012.



Les experts et d'autres agents au boulot.

La phase de ramassage de munitions», a confié Alex Chierico, l'un des techniciens de Mag rencontrés sur le site. Le cratère n°3 est situé, quant à lui, du côté du camp de l'intendance. Les experts de M.s.b procèdent à la recherche visuelle et au tri des engins explosés et non explosés. Ce travail prendra beaucoup plus de temps, car il y a beaucoup de problèmes, estiment-ils. La saison des pluies risque de le rendre difficile.

A partir du moment où le travail de dépollution n'est pas encore terminé, l'avenue de l'Intendance reste encore fermée à la circulation, ont fait re-

marquer les colonels Jean-Aive Allakoua et Jean-Robert Obargui. Aussi, après Mpila, les équipes de déminage mettront le cap sur le quartier Kanga-Mbanzi, à quelques encablures de là où il y avait le camp du régiment blindé. Depuis le début de l'opération de déminage, une zone de Ouenzé (comprise entre l'avenue de la Tsiémé, l'avenue des Trois Martyrs, l'avenue du C.e.g Gampo-Olilou) est, déjà, dépolluée, ce qui permet au gouvernement, d'entamer la réhabilitation et la reconstruction des maisons.

Alain Patrick MASSAMBA

Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba (Brazzaville)

Les quartiers Kibouendé et Maité bientôt dotés d'un nouveau transformateur électrique par la S.n.e

Les services techniques de la S.n.e (Société nationale d'électricité) sont à pied d'œuvre, dans les quartiers Kibouendé et Maité, dans le 7^{ème} arrondissement Mfilou-Ngamaba, à Brazzaville, dans le cadre de la réhabilitation du réseau de distribution d'électricité. Ces deux quartiers sont dotés d'un nouveau transformateur, installé dans le quartier Kibouendé. Marcel Arsène Bouity, chef de service technique à la direction générale de la S.n.e, a effectué une descente dans ce quartier, lundi 10 septembre 2012, pour se rendre compte de l'évolution des travaux. Ceux-ci sont suffisamment avancés. Dans quelques jours, les deux quartiers seront, régulièrement, alimentés en électricité, les délestages et autres baisses de tension ne seront plus qu'un vieux souvenir.



Marcel Arsène Bouity devant le transformateur du quartier Kibouendé

Les abonnés de la S.n.e des quartiers Kibouendé et Maité, à Mfilou, seront, bientôt, soulagés en matière d'électricité. Cette zone a subi, de façon permanente, depuis la fin de la guerre de 1997, des délestages et des baisses de tension intempestives. Ces deux quartiers étaient alimentés par les différents transformateurs situés à plus d'un kilomètre. C'est ainsi que les clients avaient, souvent, une électricité de mauvaise qualité, à cause de la saturation des câ-

bles et des transformateurs. La S.n.e enregistrait beaucoup de plaintes de la part de ses abonnés, dans ces quartiers. Raison pour laquelle, elle a décidé d'y installer un transformateur, pour mieux desservir ces deux quartiers.

Les travaux d'installation de ce transformateur ont démarré, le mois dernier. Ils sont suffisamment avancés. La société procède, actuellement, à l'installation des équipements pour rendre le nouveau transformateur opérationnel. Pour Marcel Arsène Bouity, bientôt, les abonnés reliés à ce transformateur seront alimentés.

Le chef du service technique de la S.n.e a expliqué que ce travail obéit à un planning établi. Plusieurs équipes techniques sont à pied d'œuvre dans beaucoup de quartiers de Brazzaville, pour des travaux similaires. La réalisation de ce tra-

vail intègre l'amélioration du réseau de distribution de la S.n.e dans la capitale, de façon à remédier au phénomène de délestage et de baisse de tension. En même temps, les nouveaux quartiers, dans la périphérie Nord et Sud de Brazzaville, seront, aussi, progressivement, desservis, avec l'implantation de nouveaux transformateurs. Selon les estimations, Brazzaville comptait 420 postes de distribution d'électricité. Ce nombre était devenu largement insuffisant, compte tenu de l'extension de la ville. Après la construction du barrage d'Imboulou, le gouvernement a prévu, depuis l'année dernière, d'ajouter 200 nouveaux transformateurs. Comme quoi, l'année de l'électricité appelle la S.n.e à redoubler d'efforts, pour satisfaire ses abonnés.

Philippe BANZ.

Lutte anti-braconnage

Le P.n.u.d a doté les unités de surveillance de Tala-Tala et Jua Ikié en matériel roulant et de télécommunication

Le représentant-résident du P.n.u.d au Congo, par le biais de son conseiller principal à l'environnement et l'énergie, Jean-Félix Issang, a procédé, le vendredi 24 août dernier, au site industriel de la Sifco (Société industrielle et forestière du Congo), à la remise d'un important lot d'équipements, de matériel roulant et de télécommunication, à l'Unité de surveillance et de lutte anti-braconnage (Uslab) des concessions forestières de Tala-Tala, concédées à Sifco, et de Jua Ikié, concédées à la Sefyd (Société d'exploitation forestière Yuan Dong), installées dans l'interzone du segment Congo de la Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé (Tridom).

L'équipement donné par le P.n.u.d est constitué d'un véhicule 4x4 Toyota Land Cruiser, quatre motos Yamaha DT 125, deux moteurs hors-bord, respectivement de 40 et 15 chevaux, un ordinateur de bureau, trois appareils photo numériques, deux radios HF fixes, deux Radios HF mobiles et deux téléphones satellitaires Thuraya.

La cérémonie de remise de cet équipement a débuté par le mot du représentant du Secrétariat exécutif de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale), Valéry Tchuante Tite. Celui-ci a indiqué que cet équipement vient à point nommé, au moment où les pays de l'Afrique centrale font face à la recrudescence du phénomène du grand braconnage, tant au niveau national que transfrontalier.

Le Congo, a-t-il souligné, n'est pas épargné par ce phénomène qui menace de diminution, certaines populations fauniques. L'objectif général de ce don est de contribuer à la réduction du braconnage de la faune sauvage et, de façon spécifique, au



La remise symbolique du don.



Le véhicule 4x4 Toyota Land Cruiser.

renforcement de l'application de la loi sur la conservation de la faune dans les Ufa (Unités forestières d'aménagement) de Tala-Tala et de Jua Ikié. A titre de rappel, depuis quatre ans, les trois pays (Cameroun, Congo et Gabon) sont bénéficiaires d'un projet d'une durée de sept ans, financé par le Fem (Fonds pour l'environnement mondial) et le P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), pour un montant de plus de dix millions de dollars américains. Ce projet est intitulé «Tri-national

Dja-Odzala-Minkébé», en sigle Tridom, dont l'objectif est la conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone entre le Cameroun, le Congo et le Gabon.

L'objectif spécifique du projet Tridom, a déclaré Jean Félix Issang, consiste au maintien des fonctions de connectivité écologique de l'espace Tridom, et d'assurer la conservation, à long terme, de son système d'aires protégées. Quatre résultats sont attendus de ce projet, à savoir:

- le Plan d'affectation des ter-

res dans l'espace Tridom est disponible, et la gouvernance transfrontalière du complexe Tridom, assurée;

- la capacité à contrôler l'utilisation et à minimiser la pression sur les réserves naturelles, renforcée;

- les gains provenant de la gestion communautaire des ressources naturelles pour réduire la pauvreté, assurés;

- un financement durable pour la conservation et l'aménagement de la zone Tridom, mobilisé.

Le don a été réceptionné par le directeur de la faune et des aires protégées, Claude Etienne Massimba, en présence du sous-préfet de Ngaba, Albert Bih, du directeur de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, Constantin Mbessa, du coordonateur national de la Tridom-Congo, Bourges Djoni Djimbi, du directeur départemental de l'économie forestière de la Sangha, Etienne Yoyo, et des responsables des sociétés Sifco et Sefyd, ainsi que d'autres personnalités administratives impliquées dans la gestion de la faune sauvage dans le département de la Sangha.

Le braconnage est une activité d'autodestruction contre laquelle chacun est appelé à combattre, pour assurer un héritage durable aux générations futures, notamment en matière de biodiversité.

Blaise EBIKA

Journaliste correspondant de Radio-Congo dans la Sangha

ANNONCES

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE(PACADEC)



Avis d'Appel d'Offres National

Date: 5 septembre 2012
Appel d'Offres No: OO1/MEPATI/PACADEC/UCP-SPM

Marché: Acquisition des équipements informatiques et logiciels de bureau au profit de sept (07) administrations: GREFFE, INS, CNSS, DGI, CCI, DT, DGC.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet "Appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie (PACADEC)". Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don soit utilisé pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition des équipements informatiques et logiciels de bureau au profit de sept (07) administrations: GREFFE, INS, CNSS, DGI, CCI, DT, DGC.

2. L'Unité de Coordination du projet (UCP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres technique et financière séparées et sous pli fermé, pour l'acquisition des équipements informatiques et logiciels de bureau au profit de sept (07) administrations: Greffe, INS, CNSS, DGI, CCI, DT, DGC.

3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du projet PADE/

PACADEC sis aux n° 05 et 06 de la rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez Brazzaville République du Congo, téléphone: (+242) 05-522-23-66/05-532 63 59, Adresse électronique:

pade.pacadece@yahoo.fr

4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être obtenu au siège de l'UCP contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA. Le paiement se fera par versement d'espèces au compte spécial du projet. Pour les soumissionnaires non-résidents, ce montant devra être majoré d'un montant de soixante mille (60 000) FCFA, soit cent dix (110) Dollars américains pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i.DHL).

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier type d'appel d'offres pour l'acquisition des équipements, édition de septembre 2010 publié par la Banque africaine de développement.

6. Toutes les offres doivent être déposées à

l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le mercredi 17 octobre 2012 à 14 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à trois millions quatre cent mille (3.400.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le mercredi 17 octobre à 14 heures 30, à l'adresse ci-dessous indiquée.

Projet d'Appui institutionnel pour l'amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) n° 05 et 06 de la rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez Brazzaville République du Congo, téléphone: (+242) 05-522-23-66/05-532 63 59, Adresse électronique: pade.pacadece@yahoo.fr

Le Coordonnateur
Joseph IBARA

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE(PACADEC)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement: 2100155019170

N° d'Identification du Projet: P-CG-KFO-001

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie Congolaise «PACADEC» et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de: Prestations de services pour un(e) cabinet chargé de la formation technique des agents de la Direction Générale des Affaires Foncières du Cadastre et de la Topographie.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- l'élaboration d'un plan de formation sur deux (02) semaines;
- la formation dans le cadre de la technique moderne du cadastre et de la topographie;

- la formation au traitement à l'ordinateur des données topographiques;
- la formation à la gestion foncière, à la maîtrise des documents techniques et à l'archivage électronique des documents (plan, registre, fichier, etc..), au sein de l'administration du cadastre.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur les personnels devant assurer la formation, leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation dactylographiée d'au plus deux pages justifiant la compréhension des Termes de références, la méthodologie de travail ainsi les prétentions financières; des Curriculum Vitae mis à jour, des copies certifiées de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la spécialité et l'expérience du cabinet.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse:

<http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Expert n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures à 15 heures (heure de Brazzaville).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 05 octobre 2012 à 12 heures (heure de Brazzaville) et porter expressément la mention «Contrat des prestations de services pour le recrutement d'un cabinet chargé de la formation technique des agents de la Direction Générale des Affaires Foncières du Cadastre et de la Topographie «PROJET PACADEC».

UCP/PACADEC À l'attention: Mr le , Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC rue Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo Tél: (242) 05 522 23 66 e-mail: pade.pacadece@yahoo.fr.

Le Coordonnateur
Joseph IBARA



CONGO MINING LTD
une filiale d'Equatorial Resources Ltd



CONGO MINING EST FIÈRE D'ANNONCER LE RENOUVELLEMENT DE SES PERMIS DE RECHERCHE POUR LE MINÉRAI DE FER

La société Congo Mining Ltd est fière d'annoncer que M. le Président Denis SASSOU-N'GUESSO a octroyé le renouvellement de ses permis de recherche de Mayoko-Moussondji et de Badondo. Les décrets No 931 et 937 de 2012 ont été signés par le Président le 20 août 2012 et visés par M. Pierre OBA, Ministre des Mines et de la Géologie, et M. Gilbert ONDONGO, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Les deux permis ont été renouvelés en conservant les conditions des décrets actuels pour une durée de deux ans, comme le stipule le Code Minier. Congo Mining Ltd va continuer à faire progresser ces projets et à contribuer au développement de communautés durables et au respect de l'environnement.

CONGO MINING LTD, SOCIÉTÉ DOMICILIÉE À POINTE-NOIRE, EXPLORE ET DÉVELOPPE DEUX PROJETS POUR LE FER EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le **Projet de fer de Mayoko-Moussondji** se trouve dans le département du Niari. Après avoir fait un investissement considérable dans la région de Mayoko en développant une base vie, en remettant en état la piste d'atterrissage de Légala, en construisant un laboratoire et en employant plus de 100 personnes, la Société définit maintenant une ressource de minerai de fer commercial. CML a signé un protocole d'entente avec le Comité des régions et le PAPN et travaille à la construction d'une mine de fer exploitable et au transport du minerai de fer vers les marchés mondiaux par chemin de fer et les installations portuaires déjà en place à Pointe-Noire.

Le **Projet de Fer de Badondo** est dans le département de la Sangha et un forage Congo Mining Ltd y est en cours. Badondo est un domaine extrêmement prometteur pour le fer, proche des projets d'Avima et de Nabéba. Les perspectives géologiques identifiées à Badondo et la possibilité de participer à la création d'une province du fer par l'élaboration d'une infrastructure de transport sont très excitantes pour CML.



NOMINATION D'UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Congo Mining a le plaisir d'annoncer le recrutement de M. Kazim REZA comme Directeur Commercial, qui sera basé à notre siège social de Pointe-Noire.

ETABLISSEMENT D'UN BUREAU À BRAZZAVILLE

Congo Mining Ltd a établi des bureaux à Brazzaville, qui seront dirigés par M. Florent DECKOUS, Directeur des Relations avec le Gouvernement et des Nouveaux Projets.

Groupe international «Les Amis de Don Bosco»

L'enfance et la jeunesse, un grand chantier pour la famille, l'Eglise et l'Etat

Du 4 au 19 août 2012, Dolisie, troisième ville du Congo, a accueilli plus de 400 enfants venus des archidiocèses de Brazzaville, de Kinshasa (R.D.Congo) et des diocèses de Pointe-Noire, N'kayi et Owando, pour participer à la colonie de vacances. Les vacances ont, toujours, été, pour le Groupe International «Les Amis de Don Bosco», un moment privilégié pour organiser une colonie de vacances regroupant les enfants de 8 à 15 ans et les adolescents de 16 à 20 ans, sous la conduite des pères aumôniers et des aînés expérimentés en la matière.

La 21^{ème} Colonie internationale de vacances des Amis de Don Bosco qui a eu pour thème: «La reconnaissance», a été comme pour les précédentes colonies, un temps favorable à la consolidation des liens fraternels entre enfants et jeunes d'une même nation, mais aussi, entre fils et filles vivant dans la même sous-région. Elle constitue un espace d'épanouissement et de rapprochement pour les enfants vivant la même foi, dans un monde en pleine mutation. Cette Colonie internationale de vacances s'est déroulée en deux temps dans une ambiance fraternelle. D'abord à Dolisie, à l'Eni (Ecole nationale des institutrices) du 4 au 19 août 2012. Puis, du 20 au 23 août 2012, les boscovites ont bénéficié d'un soutien du Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse. Le samedi 4 août 2012, Dolisie a accueilli la délégation venue de Pointe-Noire. C'est lundi 6 août 2012 que les boscovites de Kinshasa ont rejoint leurs collègues de Brazzaville et des diocèses d'Owan-

do et de Ouessou, à la paroisse Sainte Anne du Congo, dans le troisième arrondissement, Poto-Poto, de Brazzaville. Certes la patience a été longue, mais les encadreurs en ont profité pour donner le maximum des conseils aux enfants. Avant le départ par train pour Dolisie, mardi 7 août 2012, la fatigue se lisait sur les visages des enfants. Mais, la joie dominait leurs cœurs, surtout, la joie de partir pour chercher du nouveau et pour apporter du nouveau aux autres. C'est finalement, le mercredi 8 août 2012, que la délégation venue de Brazzaville est arrivée à Dolisie. De manière générale, Dolisie 2012 a connu une forte participation des boscovites des provenances diverses.

Pendant la colonie, les enfants ont eu droit à des conférences et des entretiens donnés par les visiteurs. La formation spirituelle a été en grande partie ponctuée par la célébration eucharistique. A cela s'ajoute la spiritualité de Don Bosco qui a, toujours, fait l'objet de partage



Le ministre Anatole Collinet Makosso entouré des boscovites.

et de causeries. Sur le plan humain, moral et de l'éducation civique, les boscovites ont participé à de nombreux enseignements donnés au cours des conférences animées par des responsables tant ecclésiastiques que civiles, sur des thèmes tels que: «L'amour procure la paix», «Les jeunes, l'avenir de demain», «Les jeunes et les défis de l'avenir», «Les jeunes et la mission», «Les conflits des générations», «Le savoir-vivre». Le sport, les loisirs et la détente n'ont pas manqué au rendez-vous. Une grande promenade a été organisée pour découvrir dans sa profondeur la ville de Dolisie, son histoire, son arbre fétiche, l'arbre dénommé «Arbre de De Brazza» et, sans oublier, le nouveau poste de péage construit sur la nouvelle route Pointe-Noire-

Dolisie. Avant la fin de cette colonie, les jeunes et enfants invités par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, ont visité Kinkala, chef-lieu du département du Pool. Le Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse a réquisitionné au profit des enfants auprès du Cfco (Chemin de fer Congo Océan) quatre voitures. Les jeunes et enfants de la colonie ont regagné Brazzaville, dimanche 19 août 2012.

Reçus à la gare ferroviaire par le ministre Anatole Collinet Makosso, entourés de ses collaborateurs, son épouse et ses enfants, les enfants de la colonie ont été conduits au Stade Alphonse Massamba Débat. Une Messe d'action de grâces a été célébrée à 18 heures à la paroisse Saint-Pierre Claver de

d'Okiesi, la plage moderne sur l'Alima, les étangs de pisciculture et le vaste champ de tomates réalisés par le chef de l'Etat. Ils ont, également, visité la centrale électrique. Toutes ces randonnées avec le Ministre de l'éducation civique et de la jeunesse ont été aussi bien pour les enfants boscovites que pour ses collaborateurs, une école. A ses collaborateurs, le ministre a voulu leur faire comprendre que son Ministère qui, pourtant ne manque pas d'experts patentés, doit se réveiller pour prendre en main les destinées des enfants et des jeunes, sans oublier l'éducation civique de toute la population congolaise.

Firmin Laurent MILANDOU
Consultant du Groupe
International
«Les Amis de Don Bosco»

Cloches de mariage



Bismark Bienvenue et juliany Ebata Dzon rendent grâce à Dieu pour l'accomplissement de leur mariage officiel célébré le samedi 25 août 2012, à Brazzaville. Nous remercions, très sincèrement, tous les parents, amis et connaissances qui ont témoigné par leur présence. Que la lumière du Seigneur éclaire leur vie.



BGFIONline



Sur www.bgfionline.com vous pouvez:

- Consulter votre solde et l'historique des opérations de votre compte
- Effectuer des virements bancaires
- Commander vos chèquiers

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
+242 22 281 50 89/90
Email: eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Mont Carmel

Sr Marie-Brigitte a émis ses vœux temporaires

Samedi 8 septembre 2012, date à laquelle l'Eglise universelle a célébré la nativité de la Vierge Marie, sœur Léocadie-Brigitte Gossengha-Dama, devenue sœur Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux, d'origine centrafricaine, a fait sa profession temporaire, au monastère Notre-Dame du mont Carmel, à Kinsoundi, dans le premier arrondissement, Makélékélé, de Brazzaville. C'était lors d'une messe présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Plusieurs prêtres l'entouraient, parmi lesquels: les abbés Antonio Mabilia, recteur du grand séminaire de philosophie, Mgr Georges Firmin Singha, Kelly Milongo et Sébastien Zoubakéla, respectivement, directeur et directeur spirituel au moyen séminaire Saint Jean. C'est sœur Marie Agnès Atani, prieure dudit monastère, qui a reçu les vœux de la professe.



Mgr Anatole Milandou.

Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux, le célébrant a indiqué: «Dieu t'a appelée et tu as répondu joyeusement et librement. Mais, cet appel de Dieu, à la manière du jeune Samuel, est pour toi, tout au long des années de ta formation, de savoir discerner ta vocation», a-t-il dit. Méditant sur le nouveau nom de la professe «Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux», le prédicateur a précisé que ce nom contient tout un programme, toute une devise, une orientation. A l'exemple de Sr Faustine, qui, choisie par le Christ pour devenir apôtre de la Miséricorde, a passé toute sa vie au chevet des autres, a affirmé que: «C'est dans la miséricorde de Dieu que nous sommes lavés de nos souillures, de

nos péchés et que nous sommes rachetés». Poursuivant sa prédication, l'ordinaire de Brazzaville a exhorté la professe à servir Dieu dans les actes quotidiens et d'aimer en se donnant soi-même. Prenant pour modèle la Vierge Marie, l'archevêque lui a demandée de vivre, également, les exigences de la vie chrétienne au cœur de sa communauté.

Après un dialogue avec la prieure, Sr Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux a fait sa profession temporaire pour un an, en respectant les trois vertus cardinales: pauvreté, chasteté et obéissance. Mgr Anatole Milandou lui a remis le crucifix et la constitution dans laquelle se trouvent les règles de vie de la communauté. La tante de la professe, venue de la RCA (République centrafricaine), a élevé une prière d'action de grâce à Dieu, pour ce don. Les Srs Marie Agnès Atani et Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux ont émargé dans le registre de la congrégation.

Les religieuses des différentes congrégations ont, également, pris part à cette célébration eucharistique, qui s'est déroulée dans une chapelle bondée de fidèles chrétiens des paroisses environnantes venus apporter leur soutien à Sr Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

À début de la célébration eucharistique, l'archevêque de Brazzaville a déclaré: «Nous sommes heureux de nous retrouver dans cette chapelle des Carmels. Une sœur va faire sa première profession religieuse. C'est une joie d'accueillir ce don, que Dieu fais à son Eglise».

Libérant son homélie, Mgr Milandou s'est appuyé sur la profession religieuse au cours de laquelle l'Eglise est heureuse de vivre la profession de foi de Sr Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux. Réitérant le thème des évêques du Congo, lors de leur XVIII^{ème} assemblée plénière tenue à Ouesso: «Ne crains pas, je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom, tu es dans moi», l'archevêque a relevé que chacun de nous a été appelé dans l'Eglise par son nom. Dieu



Sr Marie-Brigitte de Jésus Miséricordieux.

choisit ceux qu'ils veulent et il les appelle à se libérer du péché pour vivre une nouvelle vie dans sa gloire. S'adressant à Sr

Congrégation des sœurs servantes de Cana

Vœux définitifs des Srs Arlette Bindika, Dora Okono et Marie-Collette Labaki

Fondée il y a 22 ans par Mgr Ernest Kombo, d'heureuse mémoire, la Congrégation des sœurs servantes de Cana était dans la joie de recevoir, dimanche 2 septembre 2012, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, les vœux perpétuels des Srs Arlette Jeannie Bindika, Dora Gloria Okono et Marie-Collette Labaki. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe au cours de laquelle elles ont prononcé leurs vœux définitifs a été concélébrée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de N'kayi, en compagnie d'une vingtaine de prêtres venus, notamment, de l'archidiocèse de Brazzaville, des diocèses d'Owando, de Kinkala et de N'kayi. L'animation liturgique de la cérémonie était assurée par la chorale Cardinal Emile Biayenda, de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

C'est dans une grande liesse que s'est déroulée la cérémonie des vœux perpétuels des Srs Arlette Jeannie Bindika, Dora Gloria Okono et Marie-Collette Labaki. Celle-ci a coïncidé avec la commémoration du 22^{ème} anniversaire de la congrégation re-

ligieuse pour laquelle les présentes professes constituaient la 6^{ème} promotion des religieuses ayant émis leurs vœux perpétuels.

Après avoir circonscrit le motif de ce rassemblement, Mgr Anatole Milandou a, dans son homélie, signifié la proximité de



Sr Arlette Jeannie Bindika.



Sr Dora Gloria Okono.

Dieu ainsi que les circonstances dans lesquelles Il se fait proche. Faisant le rapprochement avec cette proximité de Dieu, l'archevêque a poursuivi en affirmant: «Dieu s'est fait proche de nos trois sœurs en appelant chacune à son service par son nom, dans la Congrégation des sœurs servantes

de Cana».

Après l'homélie, le rituel des vœux perpétuels a été exécuté. C'est ainsi que Sr Ursule Pétronille Tsimabakidi, supérieure déléguée de la Congrégation des sœurs servantes de Cana, a reçu les vœux prononcés par les heureuses professes. Au terme de ce rituel, les trois professes ont reçu, chacune, un anneau en or, symbolisant leur alliance avec Dieu et leur appartenance définitive dans la Congrégation des sœurs servantes de Cana.

Peu avant la fin de la célébration eucharistique, Sr Marie-Collette Labaki, au nom de toutes ses consœurs, a prononcé le mot de remerciements à l'en-



Sr Marie-Collette Labaki.

droit de tous ceux qui les ont aidées à devenir ce qu'elles sont aujourd'hui. Elle a remercié leurs parents biologiques respectifs, qui leur ont permis de suivre le chemin qui conduit à la vie religieuse. Dans ce même registre, elle a exprimé sa gratitude à l'archevêque de Brazzaville et à l'évêque de

24^{ème} dimanche ordinaire-B-

Il faut nommer Jésus!

Textes: Is 50, 5-9a; Jc 2, 14-18; Mc 8, 27-35

Sondage d'opinions! Diraient certains. Test, examens de passage, penseraient d'autres. Jésus interroge ses disciples après les avoir entraînés très au large, comme il le fit en emmenant le sourd-muet à l'écart. Césarée-de-Philippe se trouve aux sources du Jourdain, au pied du mont Hermon. C'est, donc, une région écartée. Effectivement, le Maître, cheminant longuement avec ses disciples, sonde l'opinion qu'ils ont de Lui. Comprendons déjà, frères et sœurs dans le Christ, que c'est en cheminant à notre tour avec Jésus, en se laissant mettre en question, qu'on peut mieux découvrir «qui donc est Jésus?».

Première question du test: «Pour les gens, qui suis-je?» Que pense, donc, le grand public du Maître? Les disciples font ressortir les idées que se faisait le peuple juif sur Jésus, de la base au sommet. Pour les uns, Jésus c'est Jean Baptiste ou Elie; pour d'autres, c'est l'un des prophètes antiques tels qu'il y en a eu, au milieu de ce peuple. Vision populaire intéressante, oui, mais elle demeure floue. C'est, déjà, un grand pas de reconnaître Jésus comme un grand prophète. Il n'est pas que cela. Le Maître bouscule, interpelle son entourage à se prononcer sur ce qu'ils pensent de sa personnalité: «Et vous, que dites-vous? Pour vous qui suis-je?». Jésus vient de mettre ses disciples en demeure de se prononcer eux-mêmes. Et c'est Pierre qui se fait leur porte-parole, face à cette question capitale.

Cela fait beaucoup de temps que ces gens-là sont à la suite de Jésus. C'est, déjà, un bon périple spirituel. Il y a eu, déjà, une bonne et longue pédagogie de la foi. Et voici que la réponse de Pierre fuse, comme un éclair: «Tu es le Messie». Ça y est, tout est dit. C'est une profession de foi, enfin, sans équivoque. Par la bouche du premier d'entre eux, les disciples viennent de démontrer qu'ils ont décelé, en fin de compte, la véritable identité du Maître: «Le Messie». C'est-à-dire celui qu'il a intégralement «consacré» pour faire venir son Règne sur la terre, de façon décisive.

Malgré tout, la tentation demeure chez Pierre et chez beaucoup d'entre eux, puisque c'est la pensée juive de ce temps-là. Le Messie alors attendu prenait le visage d'un libérateur plus politique que religieux. Il avait, d'abord, pour, entre autres missions, de bouter hors l'invasisseur romain, de rétablir ainsi les droits de Dieu. Avec lui, il viendrait restaurer la situation économique et mettre fin à toutes maladies. Il était attendu comme un héros de renom. Pour preuves, quand Jésus opérait tel ou tel miracle – comme celui de la multiplication des pains – Jésus a dû jouer fort pour tempérer les fausses espérances placées en sa personne. Quelques minutes après, n'est-ce pas le premier des disciples qui était dans cette opinion, dit à Jésus que cela n'arrivera pas, que lui, le Messie ne peut pas souffrir la passion jusqu'à la mort. Jésus l'interpelle vivement: «Passe derrière moi, Satan! Tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes.» N'entendons-nous pas, aussi, les pèlerins d'Emmaüs dire: «Et nous, nous pensions que c'était lui qui délivrerait Israël...» (Lc 24, 21). La demande de la mère des fils de Zébédée à Jésus est dans cette attente d'un Messie politique et religieux. L'humain!

Pour revenir à cette solennelle profession de foi de Pierre, elle sera celle de l'Eglise primitive. Jésus-Christ est proclamé, après sa résurrection, comme celui par qui tous, hommes – juifs et païens ont reçu le salut. (Cf Eph 2, 13-22) «Et vous, que dites-vous? Pour vous qui suis-je?» Question d'hier, question d'aujourd'hui.

Frères et sœurs dans le Christ, la question que pose Jésus est posée à nous aussi aujourd'hui. Il n'est pas permis de nous cacher derrière l'abc du catéchisme, derrière des définitions savantes ou des expressions que nous avons apprises par cœur!

Nous avons accepté, à notre tour, de suivre Jésus, nous qui voulons être de ses disciples, la même question est posée avec énergie: «Qui est Jésus-Christ pour toi, ma sœur, mon frère?» A celui d'entre nous qui cherche à répondre, Jésus lui donne la grâce de savoir le nommer. Pierre a su le nommer sans ambages, sans ambiguïté. Pierre devient, alors, croyant. Pierre vient de nommer le Christ: «Tu es le Messie». Nommer le Christ, c'est vouloir vivre comme lui, suivre ses pas, passer par le calvaire, la souffrance, la mort pour avoir part à sa vie de ressuscité. Qui veut le suivre doit prendre sa croix et ce, chaque jour.

Laissons-donc toute la place à Dieu et aux autres. La place aux autres, comme le recommande Jacques: une foi avec les œuvres. Cessons d'être indifférents. Suivons ce que nous dit l'Esprit. Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste Cec/Cio

N'kayi, pour avoir bien voulu présider et concélébrer cette messe.

Ensuite, Mgr Daniel Mizonzo a donné son témoignage sur cette congrégation religieuse. Car, c'est le 2 septembre 1990, en la paroisse Saint-Joseph Ouvrier de Loutété, dans le diocèse de N'kayi, que cette congrégation religieuse avait vu le jour. C'est ainsi que l'évêque de N'kayi les a encouragées à aller de l'avant, tout en élargissant leur champ d'apostolat, dans son

diocèse. Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a rappelé que les Sœurs Servantes de Cana sont un héritage que lui a légué son frère dans l'épiscopat, Mgr Ernest Kombo, d'heureuse mémoire. Dans cet élan, il les a exhortées à tenir bon dans leur mission, et à continuer sans relâche à imiter l'exemple de Marie, pendant les noces de Cana.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeaupillé

Jubilés d'or des Srs Jeanne Françoise Oumba, Marie-Thérèse Nkouka et d'argent de Sr Emile Léocadie Imbio

La congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeaupillé, les jubilaires et leurs familles biologiques respectives sont heureuses d'annoncer la commémoration des 50 ans de vie religieuse des Srs Jeanne Françoise Oumba et Marie-Thérèse Nkouka ainsi que les 25 ans de vie religieuse de Sr Emile Léocadie Imbio.

A cette occasion, une messe d'action de grâce sera célébrée, samedi 29 septembre 2012, à 9h 30, en l'église Sainte Marie de Ouenzé, «Mama Elombé» (près du Stade Mbongui), dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.



AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE

croix-rouge française



Réf: CG/CRF/WF/BCT/01

Dans le cadre de son projet «Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations des districts d'Ignié et de Ngabé», la Croix-Rouge française, en partenariat avec la Croix-Rouge Congolaise et avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement, souhaite réaliser une consultation d'offre pour l'attribution d'un marché d'«Appui technique et suivi de travaux d'hydrauliques». Ce marché est composé de deux lots uniques et indivisibles.

LOT N°1:

Validation du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et analyse des offres techniques et financières des entreprises soumissionnaires avec établissement de recommandations compilées dans un rapport à l'attention du Maître d'ouvrage sur un marché de réalisation de trois (3) forages dans les districts de Ignié et de Ngabé - Département du Pool - République du Congo.

Contrôle et suivi de l'exécution des travaux : respect des clauses du CCTP et conformité dans l'exécution des travaux sur un marché de réalisation de trois (3) forages dans les districts de Ignié et de Ngabé - Département du Pool - République du Congo

LOT N°2:

Validation des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et analyse des offres techniques et financières des entreprises soumissionnaires avec établissement de recommandations compilées dans un rapport à l'attention du Maître d'ouvrage sur un marché de réalisation et équipement de trois (3) stations de pompage et traitement d'eau potable, fourniture et pose de trois (3) réservoirs de stockage en inox et fourniture et pose de trois (3) systèmes de conduite d'adduction et de distribution d'eau avec réalisation de bornes fontaines / kiosques à eau dans les districts de Ignié et de Ngabé - Département du Pool - République du Congo.

Contrôle et suivi de l'exécution des travaux : respect des clauses des CCTP et conformité dans l'exécution des travaux sur un marché de réalisation et équipement de trois (3) stations de pompage et traitement d'eau potable, fourniture et pose de trois (3) réservoirs de stockage en inox et fourniture et pose de trois (3) systèmes de conduite d'adduction et de distribution d'eau avec réalisation de bornes fontaines / kiosques à eau dans les districts de Ignié et de Ngabé - Département du Pool - République du Congo.

Nous invitons les bureaux d'études souhaitant soumissionner à un ou l'ensemble de ces lots, à venir retirer les dossiers de consultation:

- à la Croix-Rouge française avant le **21 septembre 2012 à 16 heures** (Brazzaville-Congo) à l'adresse suivante:

Croix-Rouge française:

8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)

B.P: 14888

Brazzaville / République du Congo

La remise des dossiers de candidatures est fixée au **08 octobre 2012 avant 16 heures précises** (Brazzaville - Congo), en les déposant à l'adresse ci-dessus.



Ce projet est financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242)06.668.58.14/04.418.20.81; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

**«SOCIETE OKOUEME»
S.O - S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 106, rue Bandzas, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/12 B 3691
REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 21 août 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 23 août 2012, sous Folio 150/1 numéro 2578, il a été procédé à la constitution d'une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE OKOUEME»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Madame OKANDZI INGOBA Nicolas Kaïda;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 106, rue Bandzas, Poto-Poto, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * Le bâtiment;
- * Les fournitures de bureau;
- * L'habillement;
- * La vente du matériel informatique;
- * La vente des appareils électroménagers.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérante statutaire: Madame OKANDZI INGOBA Nicolas Kaïda;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 30 août 2012, sous le numéro 12 DA 949;

Immatriculation au R.C.C.M.: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 30 août 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3691.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Le Centre culturel russe de Brazzaville et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à

**ETUDIER EN
RUSSIE**



UNIVERSITE D'ETAT DE TAMBOV

MEDICINE GENERALE - en français, en russe et en anglais

**UNIVERSITE D'ETAT
DES COMMUNICATIONS NAVALES**

DE SAINT-PETERSBOURG

**UNIVERSITE D'ETAT
DE NIJNY NOVGOROD**

LA DERNIERE SESSION D'INSCRIPTION
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2012
pour ceux qui veulent saisir leur chance!

plus de 15 des meilleures universités d'Etat

Frais d'études et d'hébergement:
de 2150 à 4000 dollars américains par an

8 grandes villes de la partie européenne de Russie

plus de 300 filières à choisir

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.



Espace au Congo Brazzaville
Adresse : Centre culturel russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score) Centre-ville, Brazzaville, B.P. 2021
Tél : 22.281.19.22, port. : 06.664.62.95
E-mail : racuscongo@yahoo.fr

WWW.EDURUSSIA.RU

**SOCIETE PETROLIERE INTERNATIONALE
POINTE-NOIRE RECRUTE**

1 Responsable division comptable

Diplôme: Bac + 4/5 (diplôme supérieur de comptabilité et finance),

Poste: Cadre en CDI après période essai

Expérience: 5 ans minimum d'expérience dans des fonctions similaires,

Fonction: anime et contrôle l'activité de son équipe, contrôle et participe activement au traitement comptable des opérations, veille à l'application et au respect des délais, contribue à l'amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la sécurisation des processus de gestion, établit les reportings.

Description détaillée des tâches:

- Réalisation des clôtures mensuelles en lien avec les collaborateurs interne;
- Justification des comptes bilan et compte rendu hiérarchie;
- Etablissement des comptes statutaires et justification auprès des auditeurs externes;
- Préparation et /ou contrôle des déclarations fiscales et sociales, établissement de la liasse fiscale;
- Etablissement des comptes consolidés groupe;
- Application des procédures de contrôle interne.

Savoirs:

Excellence dans le domaine des techniques comptables et financières (tests à passer)
Bonne connaissance de la législation congolaise
Maîtrise de l'outil informatique (tests à passer)
Connaissance logiciel SAP serait un plus
Anglais bon niveau souhaité

Savoir-faire:

Aptitude à l'animation d'une équipe, management participatif
Assurer la gestion, le suivi des diverses opérations comptable et le respect des plannings,
Contrôler les activités et force de proposition si nécessaire par des mesures correctrices

Savoir-être:

Gestion des priorités et résistance au stress et pressions,
Autonome, sens de l'initiative
Sens de l'organisation, rigueur
Probité, discrétion et disponibilité (tests à passer)
Transversalité, vision d'ensemble
Adhérer au projet et aux valeurs de l'entreprise

Déposer les dossiers (CV, lettres de motivation) dans la boîte aux lettres
du cabinet de recrutement ZEN marché plateau, centre ville, immeuble Congo télécom,
Pointe Noire ou par mail: recrutementzen.cv@gmail.com

Date limite des dépôts 25/09/12

Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement)

Lamin M. Manneh appelé à servir au Rwanda

Après quatre ans de service au Congo, en qualité de coordonnateur résident du système des Nations Unies et représentant résident du Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement), Lamin M. Manneh a quitté ce pays pour le Rwanda. Il laisse, derrière lui, une riche expérience professionnelle.

En guise d'au revoir et de reconnaissance, le personnel du Pnud lui a offert un dîner d'honneur dans le jardin de la représentation du bureau du Pnud, à Brazzaville, vendredi 7 septembre 2012. Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence cette cérémonie, dont Mme Marie Charlotte Fayanga, ambassadrice de la République centrafricaine et Doyenne du corps diplomatique. On a, également, noté la présence de l'artiste musicien Papa Wemba, invité pour la circonstance, pour faire plaisir à Lamin M. Manneh, son admirateur, depuis fort longtemps. Cette cérémonie a été, aussi, agrémentée par l'exhibition des sapeurs, dans leur manière de s'habiller, en harmonisant les couleurs et le temps, selon leur slogan. Lamin M. Manneh est parti du Congo avec des marques d'amabilité, qui sont à jamais gravées dans sa mémoire, a-t-il reconnu, dans son témoignage. En partant du Congo, Lamin M. Manneh a reçu une distinction honorifique de Commandeur aux ordres nationaux du Con-

go, par le chef de l'Etat, président de la République, son Excellence Denis Sassou Nguesso. Cette décoration lui a été décernée, pour avoir bien rempli sa mission au Congo. D'ailleurs, tous les témoignages le concernant affirment que Lamin M. Manneh a été un grand homme, de par sa sympathie envers ses collaborateurs, et un bon leader en management, dans la conduite de la supervision des activités professionnelles. Il s'est caractérisé, à un moment ou à un autre, par sa spécificité et son tempérament. Des qualités qui ont enrichi le bréviaire de l'expérience de l'ensemble des travailleurs. Mme Marie Charlotte Fayanga, en sa qualité de Doyenne du corps diplomatique au Congo, a ainsi témoigné: «Durant les quatre dernières années, le groupe africain des diplomates a reçu beaucoup d'éléments de travail et d'information concernant le pays. Ce qui leur a permis de trouver des solutions. Cette collaboration a marqué les ambassadeurs. Ils ont compris son efficacité et sa simplicité. Lamin M. Manneh a été en



Lamin M. Manneh.

concertation régulière avec les diplomates, pour apporter sa contribution aux différents sujets en débat». Pour Lamin M. Manneh, ces témoignages émouvants et ces éloges sont comme une chance et un privilège d'avoir eu une équipe de collaborateurs de qualité. «Je peux affirmer, à la veille de mon départ du Congo, toute ma grande fierté et mon bonheur d'avoir été témoin et, aussi, acteur, dans une moindre mesure, d'un pays qui a accompli des progrès spectaculaires dans tous les domaines, et qui est en train de jeter les bases, pour devenir un pays leader, non seulement en

Afrique centrale mais aussi dans toute l'Afrique. Je me réjouis d'avoir œuvré, avec mes collègues chefs d'agences du système des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers, à accompagner les initiatives du gouvernement, vers les progrès enregistrés dans divers domaines, en mobilisant plus de 800 millions de dollars au cours des quatre dernières années au service du développement du Congo, y compris pour la formalisation de notre réponse humanitaire, après la tragédie du 4 mars 2012 à Mpila...Et, si j'ai pu le faire, pour mériter vos hommages, une seule hirondelle ne fait pas le printemps, c'est principalement grâce à la dynamique qui a soutenu mon action, cette dynamique portée par mes collègues chefs d'agences de notre équipe de pays des Nations Unies, avec lesquels nous avons travaillé en synergie dans une parfaite logique de complémentarité», a-t-il affirmé, avant d'exhorter tous ses collègues à poursuivre, sans relâche, le travail engagé avec la partie gouvernementale et toutes les parties prenantes, de telle sorte que la coopération contribue, de façon significative, à aider le Congo à gagner son pari pour l'émergence à l'horizon 2025.

Philippe BANZ

I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives)

Le Congo sur la voie de la transparence

La publication du 4^{ème} rapport exercice 2011 du comité de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives a été faite, vendredi 7 septembre 2012, à l'hôtel Elais, à Pointe-Noire. Un bon signe pour le Congo qui, apparemment, est déterminé à lever le suspens sur les recettes pétrolières et minières du pays. Patronnée par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, cette activité a connu la participation de Jacques Azibert, directeur général sortant de la société Total E&P Congo, des autorités parlementaires, départementales, civiles et militaires de la place.



Le présidium pendant la publication du 4^{ème} rapport.

Le 4^{ème} rapport I.t.i.e Congo fait état de 2.617.384.097 F.Cfa, comme total déclaré par les sociétés pétrolières et, 2.618.648.223 F.Cfa comme montant perçu par l'Etat, avec un écart positif constaté de 621.339 F.Cfa et un écart négatif, après réconciliation, de 1.885.465 F.Cfa, le tout pour un écart net constaté de 291.052.363 F.Cfa, avant réconciliation, et 1.264.126 F.Cfa, après réconciliation.

La réconciliation des paiements et recettes pétrolières et minières a été exécutée par l'équipe Moore Stephens, conciliateur indépendant, pour certifier la validité de ces résultats. L'objectif essentiel étant de permettre au gouvernement congolais, aux différents partis prenants à déterminer la contribution du secteur pétrolier et minier à l'économie et au développement social du pays et, d'améliorer la transparence dans le secteur extractif.

Quatre temps forts ont marqué la publication du 4^{ème} rapport exercice 2011, à savoir: la présentation de l'I.t.i.e par Christian Mounzeo, premier vice-résident du comité exécutif I.t.i.e Congo; la présentation du rapport exercice 2011 par Florent Michel Okoko, président du comité exécutif I.t.i.e Congo; l'allocution de Jacques Azibert et le mot de circonstance d'Alexandre Honoré Paka.

Le bureau exécutif a, au cours de cette présentation, soumis des recommandations et dressé un constat en rapport avec l'exercice en cours: faiblesse du système d'information au niveau des administrations publiques, contrôle inadéquat des recettes extractives, traçabilité insuffisante des paiements manuels et retard dans l'encaissement des recettes en devise.

Le rapport paiement étant fait, reste à ventiler, maintenant, l'information auprès des populations et, surtout, aux parlementaires et, demander des comptes au gouvernement quant à l'utilisation des recettes issues de la manne pétrolière, car 2025 pointe à l'horizon.

Pour rappel, le Congo a obtenu le renouvellement de son statut de pays candidat en 2011, avec une nouvelle date butoir le 9 décembre 2012, pour sa validation, conformément aux dispositions de transition vers l'édition 2011 des règles de l'I.t.i.e.

Noëlle BOUANGA
et Equateur Denis NGUIMBI

Association Vision 2000 rénovée

Du matériel médical et des tables-bancs à l'hôpital central des armées et à l'Ecole G' Leclerc

Vendredi 7 septembre 2012, l'association Vision 2000 rénovée et l'Ong Dimension F. ont, conjointement, fait don de matériels médicaux à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo et de 40 tables-bancs, à l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Leclerc), en vue de pallier les insuffisances observées dans la capacité d'accueil de cette structure scolaire.

Le don fait à l'hôpital est estimé à plus de 20 millions de F. Cfa. Il est composé des lits d'accouchement, des tensiomètres, d'ambulances, de tables etc. Les responsables des structures bénéficiaires ont reçu, chacun, le don des mains du Général de division Blaise Adoua, président d'honneur et parrain de l'association Vision 2000 et ancien enfant de troupe de l'E.m.p.g.l, en présence de Mme Jeanine Vita Bumba, présidente de l'Ong Dimension F, basée aux Etats-Unis d'Amérique.

«Nous avons ciblé ce qui est essentiel pour le bloc opératoire et pour la maternité. Il vous revient, à vous et à vos collaborateurs de bien gérer ce lot de matériels», a souligné le G' Blaise Adoua.

Saluant ce geste de l'association Vision 2000 rénovée, les responsables des structures bénéficiaires ont promis de l'utiliser à bon escient. Pour le Général de brigade Pascal Ibat, directeur de l'hôpital central des armées, «nous venons de recevoir un lot de matériels destinés à la maternité, au bloc opératoire, mais également, nous recevons deux ambulances, il y a une qui est déjà arrivée, l'autre est encore à Pointe-Noire. Et, cela nous honore beaucoup. Je voudrais vous rassurer que tout le matériel mis à la disposition de l'hôpi-

tal central des armées et de la maternité sera utilisé à bon escient, pour les femmes qui viennent accoucher. Je suis très content de voir que la maternité est honorée, aujourd'hui, parce qu'il y a la gratuité de la césarienne qui est lancée, mais vous savez, il y a un grand travail qui se fait. Vous n'avez qu'à venir, ici, les soirs pour voir le nombre de parturientes qui sont reçues et qui ne sont même pas suivies par nous». Il a, en outre, ajouté: «nous sommes au service de la nation et recevons les personnes qui arrivent, pour les soulager. Nous faisons de notre mieux, pour le faire sans contre partie. A l'hôpital militaire, parmi les femmes qui viennent accoucher, il y a des démunies qui sont prises en charge par l'hôpital. On n'en parle pas assez, car nous n'avons pas le droit de faire la publicité, nous sommes un service public, nous sommes des militaires et sommes soumis à l'obligation de réserve. Mais, nous faisons notre travail et soulageons le nombre de femmes qui arrivent. Mon général, soyez rassuré, et rassurez votre partenaire que le matériel que vous nous donnez sera utilisé à bon escient.»

Le colonel Antoine Moukili, commandant de l'E.m.p.g.l., a, quant à lui, déclaré: «La rentrée pointe à l'horizon; nous sommes, présentement, en phase



Un échantillon des médicaments et tables-bancs remis.

de préparation de cette rentrée et nous avons, réellement, des problèmes. Et celui du déficit en tables-bancs est un de résolu. Avec ce don que vous venez de nous faire, nous allons, pratiquement, équiper la moitié du lycée.» Signalons que l'association Vi-

sion 2000 n'est pas à son premier geste. Elle a, déjà, mené de nombreuses actions, surtout dans le domaine du sport, avec l'organisation de plusieurs tournois.

Alain Patrick MASSAMBA

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire



Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux
Commission ad hoc Décision N°53/GR/2012

Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N°18/BEAC/DGE-DIPG/AOIO/Bien/2012

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers équipements et mobiliers. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre pour la fourniture et l'installation, en lots indépendants, de divers matériels et mobiliers pour le nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la République de Guinée Equatoriale, à Malabo. L'appel d'offres est composé des 07 (sept) lots distinctifs subdivisés en sous lots.

*** Lot 1: Matériel et Mobiliers:**

- sous lot 1.1: *Matériel et Mobilier pour les bureaux;*
- sous lot 1.2: *Matériel et Mobilier pour les logements et appartements.*

*** Lot 2: Eclairage et lampes:**

- sous lot 2.1: *Eclairage et lampes pour les bureaux;*
- sous lot 2.2: *Eclairage et lampes pour les logements et appartements.*

*** Lot 3: Décoration, objets et rideaux:**

- sous lot 3.1: *Décoration, objets et rideaux pour les bureaux;*
- sous lot 3.2: *Décoration, objets et rideaux pour les logements et appartements.*

*** Lot 4: Linge de maison et vaisselle:**

- sous lot 4.1: *Linge et vaisselle pour les bureaux.*
- sous lot 4.2: *Linge et vaisselle pour les logements et appartements.*

*** Lot 5: Stores:**

- sous lot 5.1: *Stores pour les bureaux;*
- sous lot 5.2: *Stores pour les logements et appartements.*

ments.

* Lot 6: Mobilier, équipement et aménagement de cuisine:

- sous lot 6.1: *Mobilier, équipement et aménagement de cuisine pour les bureaux;*
- sous lot 6.2: *Mobilier, équipement et aménagement de cuisine pour les logements et appartements.*

* Lot 7: Electroménager et appareils électriques.

- sous lot 7.1: *Electroménager et appareils électriques pour les bureaux;*
- sous lot 7.2: *Electroménager et appareils électriques pour les logements et appartements.*

Le processus se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres international ouvert définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CENTRAUX, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général – DOAAR – CGAM - 14^{ème} étage,
porte 1402
B.P: 1917, Yaoundé-CAMEROUN
Tél.: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23 40 60; poste 5402
Fax: (237) 22 23 33 29
@:cgam_scx@beac.int

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut

être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de XAF 500 000 (cinq cent mille) ou EURO 762 (sept cent soixante-deux) par lot.

Une entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Le paiement devra être effectué en espèces, aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes:

Correspondant: Banque de France
SWIFT Code: BDFEFRPPXXX
Numéro de compte: FR76 3000 1000 64100 0000 5104 277
Destinataire: BEACCMCX090
Objet: Acquisition DAO n°18/BEAC/DGE-DIPG/2012

Les soumissions, conformes au règlement de l'appel d'offres, devront, obligatoirement, être accompagnées d'une garantie de soumission équivalente à 5% du montant de l'offre suivant le modèle indiqué, et déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 2 novembre 2012, à 12 heures:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, Porte 15.01
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les dossiers administratifs et les offres techniques seront ouverts, le vendredi 2 novembre 2012, à 13 heures, et les offres financières, le vendredi 16 novembre 2012, à 10 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Yaoundé, mardi 28 août

Le président de la Commission ad hoc

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE D'ARCHIVAGE ET DE STOCKAGE

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 194, rue Pavie (Centre-ville) BZV/07 B 200

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision prise par l'associé unique de la Société dénommée «SOCIETE D'ARCHIVAGE ET DE STOCKAGE», reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 juillet 2012, dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de Bacongo, sous Folio 136/7, n°2069, il a été procédé à la dissolution anticipée de ladite Société sus énoncée.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31 Juillet 2012, conformément à la loi.

Pour insertion

Maitre Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE KYND INTERNATIONAL

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Avenue Tréchet, face Ambassade Russie (Centre-ville)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 20 septembre 2008, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto la même date, sous Folio 153/09, n°2832, il a été constitué une Société dénommée: «KYND INTERNATIONAL», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F.CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Av. Tréchet, face de l'Ambassade Russie (Centre-ville);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Import-export: prestation de services, transport, transit, fret, manutention et consignation, construction,

bâtiments et travaux publics, location et vente de véhicules d'occasions, commerce général;
Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/2008 B 1230, délivré le 25 août 2008;

Gérance: Suivant Procès-verbal de décisions de l'associé unique, à savoir: Monsieur NKODIA KYND Gaëtan, de nationalité Congolaise, est le Gérant de la Société; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maitre Jean Marie MOUSSOUNDA

Histoire de la musique congolaise moderne

«Indépendance Cha Cha», un essai du journaliste Mfumu

La musique congolaise, sous sa forme moderne, remonte au début des années 1930. Paul Kamba, Albert Loboko, Dadet Damongo, Massamba dit Lebel, etc., pour le Congo-Brazzaville; Antoine Kasongo, Alexis Tchimanga, Camille Ferruzzi, Bowane, Wendo, etc., pour le Congo-Léopoldville, sont les figures emblématiques de cette musique moderne naissante, influencée par la musique afro-cubaine, mais aussi par les rythmes issus de la Gold Coast, le jazz, la polka, la valse, la mazurka, etc. Une musique qui, dans l'esprit de l'auteur, forme un tout cohérent.

«Indépendance Cha Cha», le dernier ouvrage de Mfumu Difua Dissassa, est un passionnant voyage à travers l'histoire de la musique congolaise des deux rives. L'auteur a choisi, pour son étude qui couvre la décennie 1959-1969, quinze «œuvres intemporelles» du répertoire musical congolais, dont il publie les textes, dans leur intégralité: «Pot pourri sur le passé» (interprété au saxophone par Nino Malapet et Jean Serfes Essous), «Keliya» (Rochereau), «Indépendance cha cha» (œuvre collective composée au cours de la Table ronde de Bruxelles, 1960), «Hele wa bolingo» (Mujos), «Liwa ya Wech» (Franco), «Jamais kolonga» (Tino Baroza), «Africa mokili mobimba» (Déchaud),

«K.j» (Rochereau), «Paquita» (Rochereau), «Mama Adèle» (Jean Serge Essous), «Comité Bantou» (Célestin Kouka), «Pont sur le Congo» (Franklin Boukaka), «Choisis ou c'est lui ou c'est moi» (Alphonse Taloulou), «Congo na biso» (Pamelo Mounk'a), «Masuwa» (Pamelo Mounk'a).

Le répertoire musical des décennies 1950-1960-1970 et au-delà, s'est construit autour des deux principales écoles que sont l'African Jazz et l'Ok Jazz. La plupart des grandes créations musicales de cette période sont des dérivés de ces deux écoles fondatrices. Les Bantou incarnent, cependant, comme le rappelle l'auteur, une troisième école au sein du registre musical des deux rives. Ce que confirme Nino Malapet, dans une interview accordée au journaliste Herman Bangi-Bayo: «Nous avons fait la synthèse des deux écoles et nous avons ajouté les musiques afro-cubaines... Notre registre allait de l'African Jazz à la rumba odemba de l'Ok Jazz, en passant par la musique afro-cubaine».

La chanson congolaise remplit une fonction sociale bien déterminée: elle se donne pour tâche de distraire le public des cités urbaines, en même temps qu'elle assume un rôle de chroniqueur de la vie sociale et «de gardienne des mœurs». Cette musique reste, jusqu'à nos



Mfumu.

jours, pour l'essentiel, une musique festive, peu soucieuse d'investir le registre de la musique engagée.

Parmi les grandes voix de la musique congolaise des décennies passées, seul Franklin Boukaka, en raison, sans doute, de son engagement militant, a été un chanteur engagé, au sens où il faut entendre ce mot (Le bûcheron, Pont sur le Congo, Les immortels, etc.).

La musique congolaise, dans son ensemble, se porte mal. Le jugement de l'auteur à ce propos est assené sans hésitation aucune: «La musique congolaise est, malgré tout, malade, malade de ses musiciens, une



La couverture du livre.

cohorte d'individus souvent sans talent, tombés là-dedans sans préparation et bien souvent sans vocation. Un pis-aller, en quelque sorte. A défaut de boulot, la musique. Cette activité est devenue un exutoire pour absorber le trop plein de chômeurs et de sans-emplois des quartiers populaires de Brazzaville, Kinshasa et d'ailleurs». Un artiste, cependant, trouve grâce aux yeux de l'auteur: Fally Ipupa, «avec son premier album solo, Droit chemin, mutadis mutandis, l'un des meilleurs de la première décennie du XXI^{ème} siècle».

L'auteur dénonce, dans son essai, le phénomène «libanga», «le caillou ou la pierre» qui dé-

signe, dans le langage des musiciens, cette litanie de noms de personnages (sapeurs, célébrités, hommes d'affaires, hommes politiques, etc.) que les musiciens chantent à tout bout de champ dans leurs compositions, dans le but de promouvoir la visibilité de la personne citée au sein de l'espace public et ce, moyennant une certaine somme d'argent. Le phénomène «libanga», qui tend à se propager en Afrique, représente une ressource d'appoint non négligeable. L'auteur estime à environ mille dollars, le prix payé par un client, pour être cité dans une chanson, en sus des royalties perçues par les musiciens.

Pour l'auteur, il faut «expurger la néo-rumba des scories du libanga», car «la chanson, de fait, connaît une continuelle dégradation, via cette pratique qui illustre jusqu'à la caricature, l'apreté aux gains des artistes congolais». Mais, dans nos pays où les décideurs politiques sont, justement, parmi les principaux demandeurs de publicité musicale, que peuvent faire, à vrai dire, les musiciens, si ce n'est subir la pression concomitante de la politique et de l'argent?

Le bel essai de Mfumu rappelle le rôle joué par les femmes dans l'épanouissement de la musique congolaise moderne. Ces musiciennes qui, dans l'imaginaire collectif des popu-

lations des deux rives, étaient, la plupart du temps, assimilées à des femmes de joie. Un florilège de talents dont on ne retiendra que quelques noms: Marthes Badibala, Caroline Mpia, Pauline Lisanga, Emma Putu, Louise Ikambou, Lucie Yenga, Lucie Eyenga, Marie Bella, etc.

L'auteur confirme, à travers cet essai, son effort pour réhabiliter l'histoire (voir, entre autres, Vision Pour Demain 1^{ère} édition et le n°26 et 29). Son essai, en effet, se présente sous la forme d'un patchwork habilement agencé, comprenant des pages sur l'actualité musicale, les biographies des compositeurs des quinze chansons sélectionnées par les soins de l'auteur - et d'autres musiciens -, des rappels historiques, des portraits et des discours d'hommes d'Etat congolais et étrangers, des extraits de presse, des poèmes, etc., autant de matériaux qui enrichissent la lecture de l'ouvrage. Sans doute, cette approche multi-directionnelle fera-t-elle tressaillir les esprits quelque peu puristes en matière de réflexion. Mais, c'est l'optique choisie par l'auteur, pour mieux asseoir son travail de recherche sur la musique congolaise auprès du grand public. Sachons en tirer profit.

«Indépendance Cha Cha» est le troisième livre de l'auteur consacré à la musique congolaise moderne, après «La musique congolaise du XX^{ème} siècle» (Editions Beau'D Pro, 2006) et «Œuvres intemporelles de la chanson congolaise», 1949-1959 (Editions Beau'D Pro, 2008).

Jean José MABOUNGOU

Les obsèques feraient-elles des émules parmi les femmes?

Il y a un peu plus d'un mois, s'en est allé Patrice Missamou, responsable commercial du bi-hebdomadaire «La Semaine Africaine». Il a été arraché à l'affection des siens par une mort tout aussi atroce qu'inopinée, le matin du vendredi 27 juillet 2012. Jovial, mais aussi plaisantin sur les bords, Patrice m'appelaient par «Monsieur le directeur», depuis l'époque où la Conférence des évêques du Congo m'avait nommé pour diriger le projet de la radio catholique, l'actuelle Radio Magnificat. Loin de me tourner en dérision, Patrice exprimait ainsi, sa courtoisie à mon égard. Cela m'indisposait, certes, mais je ne pouvais m'en dissuader et, comme pour me venger, je l'avais, à mon tour, affublé de ce sobriquet pour le moins enfantin, «Missos». Ainsi, à chacune de nos rencontres, nous nous taquinions cordialement: «Bonjour, Monsieur le directeur!»; «Bonjour, Missos!».

Peu avant de l'accompagner à sa dernière demeure, au cimetière Ma Campagne, à Kinsoundi, le vendredi 3 août 2012, parents, collègues, amis, connaissances et partenaires du journal lui ont rendu un dernier hommage, au siège de «La Semaine Africaine». Dans cette foule anonyme, j'ai reconnu, parmi tant d'autres personnes, une ancienne voisine. Il va de soi que, dans ce genre de circonstances, la première question qui vient à l'esprit est celle de savoir s'il y a un lien quelconque avec le disparu. A cette ancienne voisine, j'ai parlé de Patrice comme d'un frère que je côtoyais régulièrement à «La Semaine Africaine». A son tour, elle m'a fait ce discours peu ordinaire: «Moi, j'accompagne une copine dont la nièce est colocataire de l'ancienne copine d'un ancien collègue de classe de Patrice».

A la vérité, je n'y ai pas com-



Par Antoine Bouba-Bouba.

pris grand-chose sur le moment et j'ai dû le lui faire répéter plus d'une fois. En y réfléchissant davantage, je me suis rendu à l'évidence que Gina, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, ne connaissait ni la nièce de sa copine, ni la colocataire de l'ancienne copine de l'ancien collègue de classe de Patrice, et encore moins Patrice, lui-même.

Gina n'a pas eu beaucoup de chance dans le mariage. Plusieurs fois, j'ai entendu son compagnon lui crier dessus et la traiter, à tort ou à raison, de frivole et de fainéante, ne sachant rien faire de ses dix doigts. Le bel enfant qu'ils ont eu n'a, malheureusement, pas pu sceller leur union qui a fini par voler en éclats. Depuis lors, celle-ci s'est résolue à retrouver le toit parental et, peut-être aussi, le lit de sa jeunesse. Gina serait, peut-être, de ces femmes qui font des obsèques une occasion en or, pour briser la monotonie de leur quotidien oisif. Ce faisant, elles disposeraient de plusieurs tenues de deuil, pour les besoins de la cause. Il suffirait de faire un tour à la Morgue municipale de

la ville, pour les voir, vêtues de noir et de blanc, de la tête aux pieds, tant elles trouvent facilement, sur nos marchés, des foulards et des chaussures assortis. Comme pour compléter leur tenue, la plupart d'entre elles portent de grosses lunettes anti-solaires qui leur couvrent la moitié du visage, même en ces matinées maussades de juillet où il n'y a pas eu le moindre rayon de soleil et où la température est, parfois, descendue jusqu'à 17 degrés; ce qui est assez bas chez nous.

L'on remarquera que, de façon générale, ces femmes tiennent, d'une main, une trousse ou un sac et, de l'autre, l'indispensable et précieux téléphone portable, «instrument de travail» par excellence. Par petits groupes de trois ou quatre et rivalisant d'extravagance, elles friment et se pavant; des attitudes qui, non seulement frisent le «m'as-tu vue», mais aussi et surtout, ressemblent, à s'y méprendre, aux défilés de mode ou aux fameux défilés que se font les adeptes de la sapologie. Elles devisent et ricanent de tout et de rien et, naturellement, leur mine plutôt rayonnante contraste avec celle, éplorée, des membres des familles éprouvées. Ces «dames de joie», qui seraient venues compatir à la douleur des autres, ne sont donc pas des pleureuses. Loin s'en faut!

Sauf à penser à sa propre mort plus ou moins lointaine ou à celle d'un proche, peut-on vraiment, dans ces circonstances, éprouver le moindre chagrin? Drôle de compassion que celle des voisins des copines de nos copains! Dans leur perspicacité légendaire, les chauffeurs et leurs receveurs prétendent même que ces «femmes des enterrements» sont les premières à envahir les autobus des cortèges funèbres et n'en descendent que très rarement, au moment de la mise en terre du disparu, préférant conserver leur siège, tout en débitant des commérages insipides. De même, à les en croire, de retour de l'enterrement, ces «compatisantes» hors du commun seraient aussi les premières à envahir les débits de boissons de fortune qui s'improvisent sur le trottoir de nos rues et avenues où, entre les tablettes, les chaises et les casiers, elles s'exhibent, se déhanchent, en esquissant des pas d'une danse tout aussi obscène que les chansons qu'elles fredonnent, après quelques gorgées de bière. Ces propos des membres de l'équipage de l'autobus qui, ce soir-là, me ramenait chez moi, ont eu l'avantage de me faire revenir à l'esprit cette conversation de deux femmes de mon quartier. Sachant qu'il y avait un deuil sur la rue de sa consœur, l'autre voulut s'enquérir de la date de l'enterrement. Celle-ci lui répondit qu'il aurait lieu le surlen-

vendredi, déferlent et inondent les cours de nos morgues, il y a, parfois, des «rabatteurs», ces femmes, mais aussi ces hommes qu'indexe le poète-musicien Simaro Lutumba, les accusant d'aller sur les lieux des veillées mortuaires avec l'intention manifeste de se faire une cour d'admirateurs et, dans la mesure du possible, de séduire.

Naguère, certaines d'entre ces femmes ne se gênaient pas de débarquer à la morgue en bus et en «bras cassés», exposant leur poitrine, leur dos et leur bas-ventre au regard des autres, jusqu'à ce qu'une mesure de la direction des pompes funèbres municipales leur y interdise l'accès. Les chauffeurs et leurs receveurs prétendent même que ces «femmes des enterrements» sont les premières à envahir les autobus des cortèges funèbres et n'en descendent que très rarement, au moment de la mise en terre du disparu, préférant conserver leur siège, tout en débitant des commérages insipides.

De même, à les en croire, de retour de l'enterrement, ces «compatisantes» hors du commun seraient aussi les premières à envahir les débits de boissons de fortune qui s'improvisent sur le trottoir de nos rues et avenues où, entre les tablettes, les chaises et les casiers, elles s'exhibent, se déhanchent, en esquissant des pas d'une danse tout aussi obscène que les chansons qu'elles fredonnent, après quelques gorgées de bière. Ces propos des membres de l'équipage de l'autobus qui, ce soir-là, me ramenait chez moi, ont eu l'avantage de me faire revenir à l'esprit cette conversation de deux femmes de mon quartier. Sachant qu'il y avait un deuil sur la rue de sa consœur, l'autre voulut s'enquérir de la date de l'enterrement. Celle-ci lui répondit qu'il aurait lieu le surlen-

demain. Reprenant la parole, la dame s'inquiéta de ce qu'il ne lui restait plus que la journée du lendemain pour se faire coiffer au salon.

Evidemment, j'étais loin de comprendre le rapport entre les obsèques de cette personne que, du reste, elle ne connaissait ni d'Adam, ni d'Eve et la nécessité de se faire un nouveau coiffure. Il paraît que ce phénomène des «femmes des enterrements» qui, évidemment, vient en rajouter à la déprava-

tion de nos mœurs, prend de l'ampleur, surtout dans villes. Bien malin, donc, qui prétendrait l'éradiquer, à moins, peut-être, de soustraire ces mannequins de circonstance à ce divertissement pour le moins saugrenu et à leur oisiveté, en les aidant à s'occuper utilement et sainement, à l'instar de ces braves dames qui, par exemple, s'investissent dans le petit commerce et gagnent dignement leur pain quotidien, comme qui dirait, à la sueur de leur front!

Antoine BOUBA-BOUBA

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 009-2012

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Program Manager
(Security Assistance & Training)
- Grade - FSN-08

DATE D'OUVERTURE: 07 Septembre 2012
DATE DE CLOTURE: 21 Septembre 2012

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire, une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura entre autres tâches: la Sécurité Américaine et la coordination des programmes Militaires à Brazzaville, la coordination des formations militaire Internationales de lutte contre le terrorisme, des conférences, séminaires et écoles, ou les représentants du ministère de la défense participeront. Cette personne préparera également les correspondances en anglais et en français et dirigera également la mise en œuvre et la gestion des programmes d'aide humanitaire d'AFRICOM.

L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1868/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, la réhabilitation des bâtiments techniques de Brazzaville.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres la réhabilitation des bâtiments techniques de Brazzaville, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1869/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Pointe-Noire.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu, moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres le renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Pointe-Noire, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1870/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, la réhabilitation des bâtiments techniques de Pointe-Noire.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres la réhabilitation des bâtiments techniques de Pointe-Noire, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1871/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, la réhabilitation des bâtiments administratifs de Brazzaville.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres la réhabilitation des bâtiments administratifs de Brazzaville, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

132^{ème} anniversaire de la signature du Traité Makoko De Brazza

La commémoration a donné lieu à une conférence-débat

La Cité (association Civilisation-Culture et Identité Téké), que préside l'ambassadeur Pascal Gayama, a célébré le 132^{ème} anniversaire du Traité Makoko Eloô 1^{er} et Pierre Savorgnan De Brazza, signé, le 10 septembre 1880, à Mbé. La commémoration a donné lieu à une conférence-débat sous le thème: «Le Traité Makoko Eloô 1^{er} et De Brazza, aujourd'hui et demain». La cérémonie, animée par le griot Ovala, s'est déroulée à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville, sous la houlette de Pascal Gayama. Historiens, chercheurs, sympathisants ont honoré de leur présence cette rencontre ponctuée par l'exposé du Pr Fidèle Yala, sur le savoir-faire du peuple téké dans le domaine de la métallurgie.

Trois orateurs: Pascal Gayama, Fidèle Yala et Jacques Kionghat ont eu un véritable échange avec l'assistance sur ce Traité et le Manifeste de Mbé.

Dans son allocution, Pascal Gayama a précisé qu'en organisant, chaque année, cette manifestation, la Cité entend, d'une part, évoquer le souvenir d'un acte majeur de l'histoire d'une importante partie de l'Afrique et, d'autre part, en évaluer toute la portée dans l'évolution actuelle de nos pays.

Le président de La Cité a émis le vœu que le collier du roi Makoko, arraché au coup du roi Mbaéndélé, successeur du roi Eloô 1^{er}, mort en martyr national au trône, soit restitué par la France au Royaume téké.

Il a commenté que ce Traité Makoko De Brazza est la matrice de toute une histoire. Avant de chuter sur la dernière rencontre, à Mbé, entre le roi Auguste Nguempio, roi des

Téké, et Moé Makosso IV, roi de Loango, le 31 mai 2012, qui avait débouché sur la publication du Manifeste de Mbé.

Vu l'importance du collier de commandement du roi Makoko emporté par les colons de l'époque, le président de la Cité a insisté sur sa restitution aux ayants droit, avec l'appui sollicité des autorités congolaises. «Il revient à notre pays, éventuellement, de négocier avec la France, le retour du collier de commandement du roi Makoko, si on a vraiment la volonté. Certes, il n'est pas facile, c'est comme tout ce que l'Europe emporte, l'argent, ce n'est jamais facile de le faire retourner, à plus forte raison, un objet de valeur comme celui-là. Nonobstant cela, il revient au Congo de se déterminer là-dessus, d'engager, éventuellement, les actions qui s'imposent, pour que ce collier-là retourne, un beau jour, sur le coup du Makoko». En ce qui concerne la mémoi-



De g. à dr.: Pr Fidèle Yala, Pascal Gayama, et Jacques Kionghat.

re, Pascal Gayama a dit: «Il s'agit, avant tout, de préciser le sens de ce traité, en distinguant ce qui n'est pas, pour établir ce qu'il signifie, en réalité. En effet, le roi des Téké n'avait pas voulu, de manière délibérée, vendre sa juridiction à vil prix, en se dépouillant de son autorité, au profit d'une puissance coloniale européenne. L'acte de Berlin de 1885 qui s'en est suivi, avec le partage de l'Afrique, a, suffisamment, traduit les intentions réelles des Européens, pour qu'il en soit besoin de l'expliciter davantage. Par ailleurs, la violence faite au roi Mbaéndélé, successeur d'Eloô 1^{er}, dépouillé de ses prérogatives et mort en martyr, constitue, encore, une démonstration de l'esprit patriotique de ce dernier, en tant que premier ré-

sistant national».

Le Pr Fidèle Yala, qui a exposé en sa qualité de forgeron, sur le savoir-faire attribuable à la communauté téké et partagé par elle avec d'autres aires culturelles nationales, a mis l'accent sur la métallurgie. Il a, au cours de son exposé, montré au public les haches de la parade, les pipes, les houes, les bracelets, les longues pipes, les machettes, les colliers, etc fabriqués par les ancêtres téké, à une époque où on ne parlait même pas encore de la science et de la technologie, de façon rigoureuse.

Signalons que le tissage des pagnes en raphia faisait, également, partie du savoir-faire des anciens Téké.

Pascal NGALIBO-YALA

Ministère de la culture et des arts

J.-C. Gakosso a conféré avec Genge Manélisi

Le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a reçu en audience, le lundi 10 septembre 2012, à son cabinet de travail, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud accrédité au Congo, Genge Manélisi. Au menu des échanges: les questions relatives au renforcement des relations culturelles entre les deux pays.



Genge Manélisi (à g.) et Jean-Claude Gakosso.

L'entretien entre les deux personnalités s'est, essentiellement, axé sur le renforcement des liens culturels entre les deux pays. Aussi, avec la tenue, en 2013, de la 9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique), les échanges entre Jean-Claude Gakosso et Genge Manélisi sont d'une importance capitale, dans l'optique de la participation des artistes sud-africains à ce grand rendez-vous culturel. D'autant plus que, le lancement officiel, sur le plan international, de cette édition aura lieu, en mai 2013, à Johannesburg, en Afrique du Sud. En termes de représentativité artistique au Fespam, Jean-Claude Gakosso a déclaré: «Nous apprécions très hautement et positivement, la participation sud-africaine au Fespam. Nous sommes satisfaits de la régularité de l'Afrique du Sud à cet événement culturel».

Faisant un recul dans le passé, Jean-Claude Gakosso a évoqué la dernière grande apparition publique de la célèbre chanteuse sud-africaine, Miriam Makéba, à Brazzaville, en 2007, avant son décès. Selon lui, l'Afrique du Sud a, toujours, brillé par la présence de ses artistes musiciens au Fespam. Pour s'en convaincre, la 4^{ème} édition du Fespam, en 2003, avait connu la participation de la célèbre défunte musicienne sud-africaine, Brenda Fassie.

Au sortir de l'audience, Genge Manélisi a confirmé que dans le cadre du respect des accords qui engagent les deux pays, du point de vue culturel, les artistes sud-africains vont se joindre à la célébration de la 9^{ème} édition du Fespam, en 2013.

Signalons que sur le plan national, la 9^{ème} édition du Fespam sera lancée à Gamboma, dans le département des Plateaux.

Hordel BIAKORO

Bicentenaire de la victoire de la Russie dans la Guerre nationale de 1812

Un nouveau documentaire, intitulé: «1812», projeté au Centre culturel russe

Cette année, la Russie célèbre le bicentenaire d'un événement patriotique militaire et historique, la victoire sur Napoléon dans la Guerre nationale de 1812. En cette année-là, sur le territoire russe, ont eu lieu des batailles décisives avec l'armée ennemie de Napoléon. Le peuple russe a fait preuve d'un exploit d'héroïsme sans précédent, de courage et de fermeté dans la résistance à l'ennemi, au nom de la Grande Victoire.

Au bicentenaire de la victoire dans la Guerre nationale de 1812, le C.c.r (Centre culturel russe) projette, durant tout ce mois de septembre, un film de mise en scène de plusieurs épisodes, adapté du roman «Guerre et paix», de l'écrivain russe Lev Tolstoï. Ce film est doublé en français.

En mémoire de la bataille la plus sanglante de cette guerre, le 11 septembre dernier, s'est déroulée, au C.c.r, la présentation d'un nouveau documentaire intitulé: «1812».

Pour information, la bataille de Borodino s'est déroulée, le 7 septembre 1812. Elle fut la plus importante et la plus sanglante confrontation de la guerre de 1812, impliquant plus de 250 000 hommes, avec des pertes estimées à 100 000 hommes. La Grande Armée, commandée par Napoléon 1^{er}, repoussa l'armée impériale russe sous les ordres de Mikhaïl Koutouzov, près du village Borodino, à l'ouest de la ville de Mojaïsk. Les Français s'emparèrent des principales fortifications russes, dont la redoute Raïevski et les «Flèches» défendues par Piotr Bagration, qui fut tué lors de l'assaut, mais ils ne réussirent pas à détruire l'armée russe. La bataille prit fin

avec la retraite de l'armée russe, qui se retira en bon ordre. En se retirant, les Russes étaient encore en état de combattre. Ils ont ouvert, ainsi, la route de Moscou que la Grande armée atteindra une semaine plus tard, le 14 septembre. Elle y restera jusqu'au 19 octobre, le jour où commence le retour, bientôt désastreux, de la Grande Armée.

Durant les 200 années écoulées depuis la date de la bataille de Borodino, les historiens n'ont pas pu parvenir à un avis commun au sujet du vainqueur de cette bataille. Voici ce qu'a dit, à ce propos, le directeur du C.c.r, M. Ilya Marotchkine: «En 1812, l'empereur russe, Alexandre 1^{er}, a annoncé la bataille de Borodino, en termes de victoire. Depuis ce temps, dans l'historiographie russe et, au-delà, soviétique, la bataille de Borodino est vue comme une victoire effective de l'armée russe. A notre époque, plusieurs historiens russes insistent, également, suivant la tradition, que l'issue de la bataille de Borodino n'était pas précise, et que l'armée russe y avait remporté une «victoire morale». La majorité des historiens européens considère Borodino comme une victoire tactique de Napoléon. Ils notent, qu'à l'issue de



En haut: M. Ilya Marotchkine pendant la projection. En bas: la bataille de Borodino.

cette bataille, l'armée française a pu s'emparer des positions principales de l'armée russe, en conservant ses propres réserves, repousser les Russes du champ de bataille, et, en fin de compte, les obliger à se replier et abandonner Moscou. Cependant, personne ne conteste que l'armée russe ait conservé sa capacité de combat et le moral. Je suis convaincu que le succès essentiel de la bataille générale près de Borodino était le fait que Napoléon n'a pas su écraser l'armée russe, et dans

des conditions objectives de toute la Guerre nationale de 1812, l'absence d'une victoire décisive a prédéterminé la défaite finale de Napoléon.

La bataille de Borodino a marqué la crise de la stratégie française d'une bataille générale décisive. Pendant la bataille, les Français n'ont pas pu détruire l'armée russe, contrairement à la Russie à capituler et lui dicter les conditions de paix. Tandis que les troupes russes ont fait subir des pertes substantielles à l'armée de l'en-

COMMUNIQUE

Le Directeur de la Société Perspectives 21^e siècle, Faustin NGOBEYA, porte à la connaissance des jeunes Congolaises et Congolais désireux de poursuivre leurs études dans tous les domaines, au titre de l'année académique 2012-2013:

- supérieures ou moyennes en Ukraine (Europe);
 - supérieures en Chine (Asie),
- que les inscriptions se poursuivent et seront, bientôt, closes.

La société organise les cours de langue russe, en la Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, au Plateau des 15 ans.

Contacts: Brazzaville: 132, rue Bangou, Plateau des 15 ans, en face de l'Ecole des garçons, vers la Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde

Tél.: 06 668 56 35/04 418 55 69

06 814 24 28/04 404 29 89

05 386 35 01

Pointe-Noire: En face de la radio Océan, Bâtiment 27 (Tchimbamba)

Tél.: 06 814 24 28/04 404 29 89

05 386 35 01

06 668 56 35/04 418 55 69

Site: www.capsu.doomby.com

Facebook: universitésperspectivesformation

mi, et ont pu conserver leurs forces pour les batailles à venir et pour la destruction totale ultérieure de la «Grande Armée», ainsi que pour l'expulsion de Napoléon de la Russie».

Sévérine EGNIMBA

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1872/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Brazzaville.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres le renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Brazzaville à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1873/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le renouvellement des matériels et outillage de garage de Pointe-Noire.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres le renouvellement des matériels et outillage de garage de Pointe-Noire, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1874/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, la réhabilitation du bâtiment SLI de Pointe-Noire.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu, moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres réhabilitation du bâtiment SLI de Pointe-Noire, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242) 282 0050/(218)282 0493
FAX: (242) 282 0050
N°2012/1873/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le renouvellement des matériels et outillage de garage de Pointe-Noire.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 13 Septembre 2012, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en deux exemplaires portant la mention «appel d'offres le renouvellement des matériels et outillage de garage de Pointe-Noire, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 13 Octobre 2012, à 12 heures locales, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2012

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo

Louis BAKIENON

Lutte anti-braconnage

Le comité mixte de suivi de l'application de la loi sur la lutte anti-braconnage s'est réuni à Ewo

Atsango, Secrétaire Général du Département de la Cuvette-Ouest, a félicité et remercié les participants pour les résultats auxquels ils sont parvenus après deux

Le comité mixte de suivi de l'application de la loi sur la lutte anti-braconnage, mis en place par la note de service n°000348/MDDEF/CAB-CJ du 14 février 2012, a tenu sa réunion inaugurale, du 27 au 28 août 2012, dans la salle de conférences du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de Jean Séraphin Odzourga, Conseiller économique du Préfet, représentant le Préfet, empêché, qui a souhaité aux participants la bienvenue et un bon séjour à Ewo, chef-lieu du Département de la Cuvette-Ouest. Il a, ensuite, souligné l'intérêt suscité par l'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA 2012) du Projet Tridom Congo et par le processus de reprise active des procédures du contentieux sur la faune sauvage. Enfin, il a émis le vœu que cette tribune soit un lieu de dialogue où les idées doivent s'accorder, pour la survie et la sauvegarde de notre faune sauvage.



Le présidium de la réunion.

Les travaux se sont articulés autour de 14 présentations dont la première a fixé les objectifs

présence des autorités administratives du ressort, des munitions, armes et pièges utilisés irrégulièrement par

vail n°1: Evaluer le niveau d'exécution du plan d'action annuel 2011-2012, de liquidation des affaires contentieuses en cours de délais de prescription (période avant et après le début des activités de la Fondation Odzala-Kokoua), issu de la réunion de Ouesso du 14 au 16 juillet 2011;

- Thème du Groupe de travail n°2: Déceler et lever les goulots d'étranglement dans le processus de poursuite judiciaire;
- Thème du Groupe de travail n°3: Faire le point et proposer les mesures sur la reconstitution des présumés maillons des chaînes d'implication en amont et en aval du braconnage des éléphants et autres espèces phares;

des Groupes de travail a permis l'adoption d'un plan d'action pour l'exercice 2012-2013 et la formulation des recommandations suivantes:
- Maintien du principe de la destruction des armes et munitions utilisées irrégulièrement par les braconniers, conformément aux dispositions de l'article 110 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées;
- Proscription de toutes les

interférences de la hiérarchie dans l'exécution des jugements rendus par la justice;
- Renforcement des capacités des agents de l'administration pénitentiaire dans l'exécution des peines dans les geôles et maisons carcérales;

De la cérémonie de clôture

Dans son allocution de clôture, Monsieur Denis

jours d'un travail laborieux qui a permis de bâtir des nouvelles stratégies pour une meilleure gestion de l'espace Tridom Congo. Enfin, il a souhaité à tous les participants un bon retour dans leurs familles respectives et, au nom de Monsieur Gilbert Mouanda-Mouanda, Préfet du département de la Cuvette-Ouest, il a déclaré clos les travaux de la réunion du comité mixte de suivi de l'application de la loi sur la lutte anti-braconnage.



Une vue des participants.

de la réunion et les 13 autres ont porté, respectivement, sur les infractions en matière de faune et la liquidation du contentieux y relatif:
- au Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK);
- au Nord et dans la périphérie Nord du PNOK;
- dans la périphérie Est (UFA Ngombé) du PNOK;
- dans les départements de la Sangha et de la Cuvette Ouest;
- sur le braconnage perpétré avec les armes de guerre, dans les départements de la Sangha et de la Cuvette Ouest;
- sur le braconnage facilité par des responsables administratifs avec le matériel de l'Etat dans le département de la Sangha.

les braconniers, conformément aux dispositions de l'article 110 alinéa 2 et 3 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la Faune et les



... au cours de la rencontre.

Au terme de ces 14 présentations, quelques points forts ont été retenus, pour être approfondis dans les travaux en groupes, à savoir:

- L'implication des autorités politico-administratives, de la force publique et des partenaires sociaux (ONG) à la lutte anti-braconnage;
- La destruction, par le service des eaux et forêts, en

Aires Protégées;
- La qualification des différentes infractions (délit et crime).

Des travaux en commission

Au terme des présentations, les travaux se sont poursuivis en 4 groupes de travail, ainsi qu'il suit:

- Thème du Groupe de tra-

- Thème du Groupe de travail n°4: Plan d'actions 2012-2013 du comité mixte de suivi de l'application de la loi sur la lutte anti-braconnage du Segment Tridom Congo.

De la restitution en plénière

La restitution, en plénière,

Présidium des travaux

Après le discours d'ouverture, s'en est suivi la vérification des présences et la mise en place du présidium composé ainsi qu'il suit:

Président: Gilbert Openda, Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance d'Ewo;

Premier Vice-Président: Constantin Mbessa, Représentant du Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement;

Deuxième Vice-Président: Colonel Paul Okemba, Représentant du délégué du chef d'Etat Major Général des FAC;

Rapporteur Général: Jean Didier Koumba, Secrétaire Général du département de la Sangha;

Rapporteur Adjoint: Norbert Gami, PNOK-FOK

Modérateur: André Imbounou, Inspecteur des Affaires Administratives Juridiques et Financières au Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement;

Secrétariat:

-Renaud Kiyengué, Directeur Départemental de l'Economie Forestière de la Cuvette Ouest;

-Etienne Yoyo, Directeur Départemental de l'Economie Forestière de la Sangha;

-Gaspard Lembé, Expert SIG / TRIDOM;

-Presty Wamba, Secrétaire à la Direction Générale du Développement Durable au Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement.

Coupe de la Confédération

Allez les Fauves, il faut vaincre!

Dimanche 16 septembre 2012, l'A.C Léopards de Dolisie abordera la manche retour de la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Contre Stade Malien. Au Stade Municipal Denis Sassou Nguesso. Une victoire est impérative, pour que les Fauves du Niari continuent à rêver des demi-finales.

Humeur

L'arbitre est entré dans l'arène!

Dans le football congolais, l'arbitre est en train de devenir, de plus en plus, une plaie honteuse. Ces dernières semaines, il en a encore fait la démonstration.

On croyait le football congolais sorti des sentiers battus. Mais, on s'est trompé. Le public de Massamba-Débat a constaté, dernièrement, la sinécure. Non seulement les joueurs baignent dans l'indigence technique, mais aussi les arbitres en ajoutant leur méconnaissance ou mépris du règlement. Pire, on trouve dans le lot ceux que l'on qualifie d'internationaux ou qui y prétendent. Tout se passe, parfois, comme si certains arbitres sont nantis d'une mission, celle de sévir à tort. Beaucoup d'histoires croustillantes courent à leur sujet. Il y a un mois, l'arbitre d'un match d'Inter Club avait orienté son sifflet, semble-t-il, contre les militaires. Ledit sifflet leur avait annulé un but et refusé un penalty, se sont plaints, à raison, d'ailleurs, les militaires et même des spécialistes de l'arbitrage.

Lors du match CARA-Etoile du Congo, un autre arbitre a, drôlement, refusé un but qui a fait péter des plombs dans les gradins. Le public, s'est-il montré trop excessif devant l'appréciation de l'arbitre, en envahissant l'aire de jeu? Sans doute. A son endroit, un conseil, celui de Laura Tuan: «Il est préférable de ne pas crier victoire et de pleurer sur la défaite. Tout évolue, tout se transforme. Le vaincu d'aujourd'hui sera le vainqueur de demain, les larmes du soir seront les rires du matin». Et à l'arbitre, celui de Sylvain Bemba: «Crains de tomber, un jour, dans les bras d'une mante religieuse qui mangera tout de toi, ton corps, ton temps, ton argent, ta vie».

Quant à la Fécofoot, le métier d'arbitre est si important dans le football que ceux qui aspirent à l'embrasser devraient être astreints à une formation plus poussée. Les arbitres devraient être dotés, par ailleurs, de tous les moyens propres à assurer leur meilleur épanouissement et d'une certaine sécurité matérielle. Il est temps, pour tout dire, de les sortir de la dépendance, pour qu'ils se mettent, résolument, au service du football...

Laurent ABOU-YERIM



Mission capitale pour l'A.C Léopards. De g.à dr.: Debuïsson, Ntela, Césaire Ngandzé, Héritier Ngouelou, Eric Niemba, Dule Lutunu, Miangounina, Boris Moubio, Dimitri Magnokelé, Ulrich Nzamba Mombo et Guelord Bebhey-Ndey.

Les deux formations ont fait match nul (1-1), à Bamako, lors du match aller disputé il y a deux semaines. Il est, donc, difficile d'émettre un pronostic à propos de cette confrontation, même si les Fauves du Niari, dans leur antre, sont donnés favoris par les pronostiqueurs de tout poil. Même si, aussi, le Stade Malien a viré à la dernière place au classement de la poule B, avec seulement deux points. Mais, l'A.C Léopards n'est pas loin, avec trois points, soit trois matchs nuls en autant de rencontres. Cela pousse les Stadistes à croire qu'il est possible de glaner

des points à Dolisie, et de passer devant l'A.C Léopards.

Le public retrouvera le chemin du stade pour les découvrir. Mais, comme tout public, il apportera, certainement, un soutien massif pour aider l'A.C Léopards sur le chemin rocaillieux de la qualification pour les futures demi-finales. Toutefois, ce soutien ne palliera pas les insuffisances de son favori. Ce sera, donc, aux joueurs de se créer des occasions de but et, surtout, de faire parler leurs pieds pour remuer les filets adverses.

Les puncheurs étaient légion

dans l'A.C Léopards, en phase d'élimination directe. Or, depuis le début de la phase de poules, ils donnent l'impression d'avoir déserté les rangs. Il est temps qu'ils soient, de nouveau, habités par le feu. Car, on ne peut remporter une victoire sans marquer plus de buts que le Stade Malien. Allez, les Fauves du Niari! La victoire est à côté de vous. Vous n'avez plus qu'à la saisir.

Jean ZENGABIO

Championnat national de football

Sans tambour ni trompette

Le championnat national de football est ce qu'il est. Il se déroule sans emballer. Et le gros du public lui a tourné le dos, en se gardant d'en regarder les matchs. Heureusement, il y a des inconditionnels qui ont contracté mariage avec le football. Ceux-là essayent de le soutenir par tous les moyens possibles, en garnissant une partie des gradins.

Mais, ce championnat se passe-t-il comme l'espéraient ses géniteurs? Il ne suffisait pas d'en grossir le nombre des équipes, pour en améliorer la qualité du jeu, comme par enchantement. Au point où il en était, il faudra avoir la patience du paysan pour en goûter des fruits meilleurs.

Tout s'articulerait, donc, sur le choix des animateurs. Des hommes rompus aux affaires du foot. Des «pros», dirait l'autre, qui le servent plus qu'ils se mettent au service des équipes dont ils seraient l'incarnation.

L'arbitrage est, également, une épine au pied de ce championnat. Cela interpelle les hommes du sifflet, sans lesquels les meilleures stratégies seraient autant de coups d'épée dans l'eau. Qu'ils aient un comportement digne, pour ôter au public chauvin le prétexte d'extérioriser la contestation, et, au bout du compte, l'incident. Dieu merci, le public demeure sage comme une image. Il ne trouble pas l'ordre, excepté le match CARA-Etoile du Congo, même lorsque certaines rencontres se jouent en l'absence du service de sécurité...

Cela étant, mercredi 12 septembre a démarré la 19^{ème} journée, dans le groupe A. Avec ce qu'on aurait pu prendre pour des joutes. Il n'en a pas été question, bien au contraire.



La formation de Saint-Michel de Loukolela, vainqueur d'Inter Club, à Massamba-Débat. (Ph. Rogalvy)

On a eu droit à des spectacles agaçants. L'A.S Police, qui a le vent en poupe, depuis la reprise, n'a pas été trop brillant face à Arc-en-ciel Moranzambé. On l'attendait, on a, plutôt, vu son adversaire, qui l'a contraint au match nul (0-0).

Auparavant, entre Inter Club et Saint-Michel de Loukolela: 1-2. Une belle surprise, le dénouement de cette rencontre. Parce que les gars de Loukolela, d'après le pronostic, seraient les spectateurs de leur propre mort. C'est ce qu'ont voulu voir ceux qui ne s'en laissent pas conter. Ils ne sont pas encore revenus de leur surprise. Pourtant, l'Inter Club menait 1-0, à la pause. Loin de s'avouer vaincu, Saint-Michel de Loukolela revient à la charge. Et annule le but militaire, par Sosthène Ndomba (50'). Et sur un coup franc mal renvoyé, héritant du ballon, Paterné Ekamba (61') a tout le loisir de doubler la mise. C'est le but victorieux de Saint-Michel de

Loukolela. D'autres rencontres se disputeront tout au long du week-end qui commence, à Pointe-Noire, Owando et Brazzaville.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Handball national

Les finales du championnat national de handball opposeront, samedi 15 septembre, Abo Sport et Inter Club, d'un côté, en dames, et Etoile du Congo et Munisport, de l'autre, en version masculine. Une erreur s'est glissée, par ailleurs, dans notre journal de mardi dernier. Le détenteur du titre féminin est CARA et non Inter Club, comme nous l'avons écrit.

Décès de Flavien Tsiba!



Nous avons appris, avec émotion, dernièrement, la disparition d'un entraîneur de football: Flavien Tsiba. Il était en poste à la J.S.T (Jeunesse sportive de Talangaï), après avoir été, pendant longtemps, au CARA, club où il a terminé

sa carrière de footballeur. Le CARA des Ngapy, Nkeoua, Owomat, Do Régo, Fouka "Faras", Manfoundou, Dimeni, etc. Il provenait de l'Etoile du Congo. Mais il avait débuté sa carrière à l'A.C Léopards de Dolisie, avant de la poursuivre au F.C Abeilles de Pointe-Noire. Agent des pompes funèbres municipales, Flavien Tsiba a été inhumé, samedi 8 septembre dernier, à Brazzaville. Son corps a été transporté, auparavant, à l'annexe du Stade Massamba-Débat, naguère lieu d'entraînement du CARA.

La Semaine Africaine adresse ses très sincères condoléances à sa famille et aux clubs successifs qu'il a servis, comme joueur, puis entraîneur.

G.M.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Nouveau Logo, Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express (plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03
www.int.fr www.gxinternational.net